



INTERNET
HAUTE PERFORMANCE

INTEGRATEUR
RESEAUX & TELECOMS

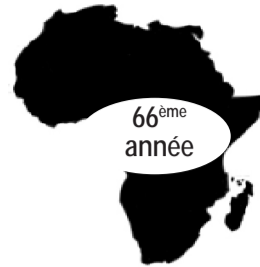
INGENIERIE
INFORMATIQUE

RADIOCOMMUNICATION &
SECURITE ELECTRONIQUE

OFIS

IT. Services. People. You trust.

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3843 du Vendredi 7 Décembre 2018 - 66^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila (Archidiocèse de Brazzaville)

Un concert de chants religieux en l'honneur des évêques du Congo

(P.8)

9^e Assemblée plénière du Forum des Parlements de la CIRGL

Les questions sécuritaires et humanitaires au cœur des débats

(P.3)

Département de la Sangha

L'OCDH brosse une situation préoccupante pour les populations autochtones

(P.5)

Editorial

Changement d'époque

FMI: colloque sur la présentation du rapport
Encore des mesures à respecter par le Congo pour relancer son économie

(P.3)

Usine de traitement d'eau potable à Dolisie

Appels urgents pour la construction d'une nouvelle digue!



La digue rompue de la rivière Loubomo

(P.4)

Coupes africaines inter-clubs

L'AS Otohô se surpasse à Owando

Soulagement et décripation générale dans le camp de l'AS Otohô après la qualification en seizièmes de finale. Mais, certains n'en croient pas leurs oreilles...

(P.13)



THE WORLD BANK-CONGO

Vacancy Announcement

Title: DRIVER – Local Appointment
 Required Language(s): English, French
 Term Duration: 2 years 0 months
 Recruitment Type: Local Recruitment
 Department/Division: World Bank Office: Brazzaville (AFMCG)
 Location: Brazzaville, Congo
 Closing Date: 12/12/2018 (MM/DD/YYYY) at 11:59pm UTC

Description

The World Bank, a leading multi-lateral institution in global economic development, is currently searching for a Driver to provide an effective and efficient day to day logistics transport function for the Office in Brazzaville Congo. S/he will work as part of the office car pool and will drive office vehicles for transport of authorized personnel usually within Brazzaville Congo but also in the surrounding countries. S/he will be responsible for the delivery and collection of mail. S/he will report directly to the Administration Unit for day to day assignment.

1-Roles & Responsibilities:

The Incumbent's duties include but are not limited to:

- Transport authorized personnel to/from airports, meetings, appointments, and other official duties
- Transport authorized personnel on business travel to/from locations throughout Congo and surrounding countries
- Ensure the delivery and collection of mail,

documents and other items.

- Meet official personnel at the airport and facilitate immigration and customs formalities
- Ensure day-to-day maintenance of vehicles, checking oil, water, battery, brakes, tires, etc.
- Perform minor repairs and arrange for other repairs.
- Ensure that vehicles are kept clean at all time
- Follow all steps required by the World Bank Road Safety Policy in case of travel and accident
- Log all trips, daily mileage, fuel consumption, oil changes, lubrications, etc.
- Strict adherence to the World Bank's Road Safety Policies and procedures as well as the country's National High Way Code.
- Any other duties as may be required for the mission of the World Bank

2-Selection Criteria

- High School Diploma or Equivalent
- At least 5 years driving experience, defensive driving skills being an advantage
- Possess a required valid driving License with experience in driving 4X4 well drive car
- Excellent knowledge of road safety

- Good communication skills in English and French (written and spoken). Knowledge of the UN security procedures would be an advantage.
- Ability to work long hours and weekends
- Committed team player with demonstrated inter-personal skills and ability to work effectively in a multi-cultural/disciplinary environment and able to produce high quality work under pressure.

3- Method of Applications

Interested candidates are requested to submit their applications online at <https://worldbankgroup.com/ats/careersite/jobDetails.aspx?id=561&site=1> before close of business on December 12, 2018. Once on the site follow steps to apply.

If the selected candidate is a current World Bank Group staff member with a Regular or Open-Ended appointment, s/he will retain his/her Regular or Open-Ended appointment. All others will be offered a 2 years 0 months term appointment.

The World Bank Group values diversity and encourages all qualified candidates who are nationals of World Bank Group member countries to apply, regardless of gender, gender identity, religion, race, ethnicity, sexual orientation, or disability. Sub-Saharan African nationals, Caribbean nationals, and female candidates are strongly encouraged to apply.

CSOD SYSTEM ID: 287767

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
 Notaire à Pointe-Noire
 Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
 Tél: 06664.85.64/04432.52.12.
 B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

SOC-CONGO

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle / Au Capital Social de F CFA 5.000.000
 Siège social : Centre-Ville vers le rond-point Ex Bata / RCCM N°CG/PNR/18 B 270
 Pointe-Noire, République du Congo.

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des décisions de la gérance, en date du 20 Septembre 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, en date du 12 Octobre 2018, enregistré au domaine et timbres le 17 Octobre 2018, sous le folio 192/21 N° 7748, à Pointe-Noire, le gérant de la Société SOC-CONGO SARLU, a décidé ce qui suit:

Ville vers le rond-point Ex Bata, Pointe-Noire, République du Congo».

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le Numéro 18 DA 2804.

Fait à Pointe-Noire, le 29 Octobre 2018.

Pour avis.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE

Transfert du siège social: la Société SOC-CONGO, Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, est désormais sise au «Centre-

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
 Notaire à Pointe-Noire
 Avenue Charles de Gaulle, premier étage, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais,
 Tél: 06 664.85.64/04 432.52.12.
 B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

ALLIANZ CONGO ASSURANCES

Entreprise régie par le Code des Assurances / Société Anonyme avec Conseil d'Administration
 Au capital social de 1.000.000.000 Francs CFA entièrement libéré / Siège social: Résidence Gabriella, BP: 673 / Pointe-Noire, République du Congo/ RCCM n°CG/PNR/12 B 387

ANNONCE LEGALE

Suivant procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration de la société ALLIANZ CONGO ASSURANCES, en date du 25 Juin 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 21 Septembre 2018, enregistré à Pointe-Noire, en date du 21 Septembre 2018 sous le folio 175/7 N°7118, il a été décidé ce qui suit:

Nomination d'Administrateur et du Président du Conseil d'Administration: le Conseil d'Administration a décidé de nommer Madame Delphine MAIDOU, en qualité d'Administrateur d'Allianz Congo et Monsieur Frédéric DESPREZ, en qualité de Président du Conseil d'Administration d'Allianz Congo, pour la durée restante à courir du mandat de leur prédécesseur démissionnaire Monsieur Frédéric BACCELLI, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appe-

lée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.
 Nomination du Représentant d'Allianz Africa: le Conseil d'Administration a décidé de nommer Monsieur Daniel HAEFELI, en qualité d'Administrateur représentant d'Allianz Africa, pour la durée restante à courir du mandat de son prédécesseur démissionnaire Monsieur Patrick EHRHART, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2018.
 Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 18 DA 2715.

Fait à Pointe-Noire, le 23 Octobre 2018.

Pour avis.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -



AVIS DE RECRUTEMENT N°005/KPD-BZV/18

Références: ARDGA/KPD-BZV/18
 Poste: DIRECTEUR GENERAL ADJOINT (H)
 Lieu d'affectation: BRAZZAVILLE
 Type de contrat: Contrat à Durée Indéterminée

Etablissement de Micro Finance portant numéro d'agrément 2785/MEFB-CAB, créé depuis 1991, spécialisé dans le financement des projets de création et de développement des micros, petites et moyenne entreprises, la CAPPED collecte l'épargne, octroie des crédits individuels et collectifs et facilite le transfert de l'argent.

Le Conseil d'Administration de la CAPPED recherche un Directeur Général Adjoint qui sera sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général.

Il aura pour missions principales:

- Codiriger l'entreprise dans le cadre de la fonction réglementée;
- Suppléer le Directeur Général dans les tâches de direction de la structure;
- Assurer la gestion de l'exploitation (Agences, guichets, points de vente, réseau commercial, ...);
- Assurer le respect des normes prudentielles et la gestion des risques d'exploitation;
- Responsabiliser les chefs d'agences, tous les autres agents dans l'accroissement du chiffre d'affaire de la structure et s'assurer du développement de leur compétence;
- Assurer la supervision et la coordination des activités transverses avec les autres entités;
- Représenter la CAPPED auprès des partenaires en cas de besoin.

Qualifications requises:

- Avoir un Bac + 5 en Sciences Economiques, bancaires ou financière;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle à un poste similaire (encadrement de haut niveau).

Caractéristiques recherchées

- Maîtrise du système comptable OHADA et bancaire;
- Maîtrise des procédures administratives et juridiques;
- Aptitudes professionnelles et morales (honorabilité);
- Capacité de travailler sous pression;
- Excellente capacité à communiquer tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Qualités relationnelles;
- Capacité à diriger une équipe;
- Autonomie et

capacité à formuler des conclusions et recommandations pertinentes;

- Méthodologie de contrôle interne;
- Compétences en informatique;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint, Publisher, etc.);
- Maîtrise des logiciels comptable et de gestion (Ciel compta, Save, logiciel bancaire).

Les candidats intéressés devront faire parvenir:

- 1 demande d'emploi manuscrite adressée à Monsieur le Président du Conseil d'Administration (PCA);
- 1 curriculum vitae dûment daté et signé;
- les photocopies légalisées des diplômes;
- les copies certifiées conformes des attestations de travail ainsi que la liste des fonctions précédemment exercées précisant la taille, l'effectif et la nature des activités de l'entreprise concernée;
- 2 extraits d'acte de Naissance;
- 1 Casier Judiciaire;
- 1 Certificat de Nationalité;
- 4 photos format identité;
- 1 Récépissé de l'ONEMO;
- 3 personnes à contacter en cas de besoin.

Au plus tard le 15 décembre 2018, à l'adresse suivante:

Agence Makélékélé (Siège): Villa 43 B, Quartier Milice (à l'entrée de l'ancienne Faculté des Sciences).

NB: Les dossiers seront sous pli fermé, à l'attention de Monsieur le PCA de la CAPPED.

REF: ARDGA/KPD-BZV/18

Fait à Brazzaville, le 05 novembre 2018

Le Président du Conseil d'Administration,
 Paul KAMPAKOL

FMI: colloque sur la présentation du rapport

Encore des mesures à respecter par le Congo pour relancer son économie

La représentation du Fonds monétaire international (FMI) au Congo a organisé, à Brazzaville, le lundi 3 décembre 2018, un colloque pour présenter le rapport de son institution portant sur les perspectives économiques régionales sub-saharienne et celles de la République du Congo. Cet exercice été fait par Alun H. Thomas, représentant résident du Fonds monétaire international au Congo.

Le rapport du FMI met l'accent sur l'environnement extérieur devenu moins favorable, les perspectives et les risques, les enjeux du moment, la réduction des vulnérabilités liées à la dette et accroître les revenus plus vite.

Les conférenciers: Honoré Nsongui-Tonadio, économiste de la représentation du FMI au Congo et Michel Dzombala, directeur national de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), ont fait ressortir les principaux messages contenus dans ce rapport. Ils ont fait savoir que la reprise est modeste dans les pays exportateurs de pétrole, tandis que la plupart des autres pays continuent d'afficher une croissance élevée. «Les déficits budgétaires se réduisent, mais la qualité de l'ajustement doit être améliorée». Il ont expliqué qu'un ajustement supplémentaire basé sur les recettes était nécessaire pour réduire les vulnérabilités liées à la dette et créer l'espace néces-

saire pour les dépenses de développement.

Au regard de la situation économique alarmante du Congo, Honoré Nsongui-Tonadio pense que pour sortir de cet état de crise, il faut que le pays puisse respecter un certain nombre de mesures, notamment les conclusions de la dernière mission du FMI effectuée du 6 au 14 novembre 2018. «Il y a un problème au niveau de la gouvernance. Parmi les mesures que le Congo et le Fonds ont retenu ensemble, au nombre de 17, onze concernent la gouvernance économique, politique et autres. Le Congo doit fournir beaucoup d'efforts, c'est-à-dire que le pays doit observer la discipline budgétaire. Faire de telle sorte que sa dette soit soutenable en négociant avec ses principaux créanciers, notamment la Chine qui, à elle seule en détient 34 %. Le Congo doit négocier avec la Chine l'allègement au moins de 30 % de sa dette, afin qu'elle soit soutenable



Honoré Nsongui-Tonadio, Michel Dzombala et Alun H. Thomas

et appliquer des mesures pour la relance de l'économie. C'est vrai que la production pétrolière augmente, mais il faut remarquer un fait, le Congo est un pays qui s'appuie sur l'exportation du pétrole pour financer son économie. Malheureusement, ce secteur est très difficile à maîtriser. Actuellement, la production et le prix du baril augmentent. Il y a ce qu'on appelle l'impact, comprendre pourquoi les prix baissent drastiquement et parfois ils augmentent. Le phénomène que nous observons actuellement, c'est qu'il y a un problème de l'offre et de la demande».

«L'augmentation de l'offre est due pour une première fois, a une simple raison: depuis 1975,

les Etats-Unis d'Amérique ont produit plus que l'Arabie Saoudite. A cela s'ajoute, le ralentissement de la demande qui est dû au ralentissement de l'économie mondiale en général et en particulier des économies des pays émergents. Du coup, les cours du baril de pétrole qui sont volatiles ne peuvent pas permettre au Congo de maintenir sa croissance stable, tant qu'il n'a pas des politiques, d'autres mesures qui vont le conduire à diversifier son économie, pour ne pas compter sur le pétrole, qui n'est pas maîtrisé par les autorités congolaises». a-t-il indiqué

Philippe BANZ

9^e Assemblée plénière du Forum des Parlements de la CIRGL

Les questions sécuritaires et humanitaires au cœur des débats

Ouverts le 5 décembre 2018, sous les auspices du président du Sénat, Pierre Ngolo, les travaux de la 9^e Assemblée plénière du Forum des Parlements des pays membres de la Conférence internationale pour la Région des Grands Lacs, le FP-CIRGL, ont été solennellement clôturés le jeudi 6 décembre 2018, à Brazzaville. Deux jours durant, ces assises ont tablé sur la question sécuritaire et humanitaire, ainsi que le statut des anciens chefs d'Etat.

Déterminé à promouvoir la paix, la sécurité, la stabilité, et répondre de manière adéquate aux questions humanitaires de la population régionale, les parlements des pays membres de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL) ont planché sur ces thématiques.

Les assises se sont tenues sur le thème: «Dix ans de FP-CIRGL: réalisations, défis et perspectives». Elles ont réuni les parlements des pays membres de cette organisation, dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action 2018-2019 et du plan stratégique quinquennal 2017-2021.

Les participants venus d'Angola, du Burundi, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo (RDC), du Kenya, d'Ouganda, du Rwanda, du Soudan, de Tanzanie, de Zambie et du Congo, pays hôte, ont mis à profit les deux jours pour débattre des questions de maintien de paix et de sécurité au sein des Etats-membres de la CIRGL, en proie pour certains aux conflits armés.

En particulier, l'Assemblée plénière a examiné et appré-

cié l'évolution des conflits armés qui sévissent depuis quelques années en République centrafricaine, en RDC et au Soudan, afin d'en tirer les conséquences et éventuellement prendre des dispositions nécessaires.

Les parlements de la CIRGL ont abordé aussi la problématique sur le développement économique de la sous-région, conditionné par la paix et la stabilité. Tout comme la question de l'élection du nouveau président en exercice de la FP-CIRGL, le Centrafricain Abdoul Karim Meckassoua, étant destitué manu militari de ses fonctions dans son pays. Ainsi que le statut des anciens chefs d'Etat des pays membres afin de prévenir d'éventuels conflits qui peuvent surgir.

Ils ont débattu du budget exercice 2019-2020 de leur institution afin de lui donner les moyens nécessaires pour mener à bien ses missions. A rappeler que le FP-CIRGL vise neuf objectifs principaux. Il s'agit, entre autres, de servir de cadre de dialogue, d'échange d'expériences et de règlement des conflits au sein des parlements des pays membres de cette organisa-



Les présidents des chambres posant avec les parlementaires



Les parlementaires et délégués présents à l'Assemblée

tion; de renforcer les capacités des membres ainsi que des fonctionnaires qui y évoluent. Le Forum des parlements appuie aussi les efforts des gouvernements dans la prévention et la résolution des conflits, tout en contribuant à la consolidation de la paix et la réconciliation nationale.

En structurant leur action autour des problématiques essentielles de paix et de sécuri-

té, de bonne gouvernance, du développement économique, de l'humanitaire et du social, du genre et enfant et des personnes vulnérables, Pierre Ngolo a estimé que ces Parlements jouent un rôle crucial dans la résolution des conflits dans les Etats membres de la communauté.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Changement d'époque

Petit à petit, le Congolais sort de la culture obsessionnelle de voir l'Etat (lui) faire tout. La période marxiste avait formaté les esprits dans le sens de voir les institutions publiques tout gérer, et décider y compris de l'importation d'une aiguille. Le citoyen se voyait relégué dans la position confortable de n'avoir rien à dire, rien à penser, rien à faire : un oisillon dans le nid ! De la sorte, quand les choses allaient mal – et elles allaient souvent mal !- nous n'avions pas à nous remettre en question : ce sont «eux», les coupables !

La période du monopartisme a conforté cette «irresponsabilisation» et amené le citoyen à se poser l'éternelle question : que fait l'Etat ? Devant un ravin qui se creuse, une banque qui coule, une société d'Etat qui coule, la question était la même. Tout étant aux mains de l'Etat, le pays pouvait ou non se développer, la responsabilité première incombait à l'Etat. C'est-à-dire à cette nébuleuse définie par nos chansonniers comme étant « toi, moi et nous tous ». Donc personne à qui attribuer une faute manifeste en particulier !

Nous sommes en train de traverser une ère. Où, sous la contrainte de la dureté des temps, même notre langage change. Des mots que l'on croyait hier chargés de menaces lorsqu'on prononçait, sont désormais entrés dans le langage courant. Et on ne les chuchote plus. Gabegie, corruption, gouvernance, vol : nous reprenons ces expressions-là, écrites noir sur blanc dans les communiqués des institutions financières, en lettres visibles qui nous désignent comme condamnés à l'effort continu.

Nous avons mis en lumière les mots jadis enfouis dans les craintes des grandes oreilles espionnes. Nous en avons acquis de nouveaux, qui ne nous font avancer vers aucune autre direction différente, à vrai dire. Résilience ? Adaptabilité ? Diversification de l'économie ? Bof ! Le Congolais qui surveille sa marmite du coin de l'œil, se demande plutôt quand les salaires seront «virés», les pensions ou la bourse positionnée, et il ne s'occupe pas de sémantique. D'ailleurs, ne voyant rien arriver de la part de l'Etat, il relève la manche de sa chemise et se met à colmater lui-même, du mieux qu'il peut, les ornières de sa rue. Ou à planter le gazon qui protégera sa maison de l'érosion. Car l'Etat est loin.

En d'autres circonstances, tous ces «salongos» qui s'initient ici et là auraient pu être le début d'une nouvelle mentalité. Le point de départ d'une prise de conscience citoyenne qui pourrait irradier de l'université aux hôpitaux, de l'administration aux quelques rares entreprises qui nous restent pour marquer, oui, la vraie rupture. Or, si le naturel revient au galop, c'est qu'il ne va jamais loin quand on le chasse. Que le Congo retrouve une embellie financière et on verra sans doute combien les vernis cachent mal nos pratiques anciennes !

Albert S. MIANZOUKOUTA

Usine de traitement d'eau potable à Dolisie

Appels urgents pour la construction d'une nouvelle digue!

A Dolisie, l'usine de traitement des eaux court le risque d'un arrêt de fonctionnement. La digue qui l'approvisionne s'est rompue à son extrémité Est. Entre novembre 2016 et février 2017, de fortes précipitations s'étaient abattues sur la ville, fragilisant la digue, un ouvrage hydraulique construit dans le lit mineur du cours d'eau (perpendiculairement au courant). Elle permet de rehausser le niveau d'eau en amont de l'ouvrage pour garantir une hauteur minimale à l'aspiration des pompes. La rupture de cet ouvrage a entraîné une baisse considérable du niveau d'eau passant de 1,60m à 0,60m en amont, dans la zone d'aspiration des pompes.



La digue rompue

Des sources proches de la direction départementale d'exploitation de La Congolaise des eaux (LCDE, ex SNDE) font savoir que cet incident aurait pu entraîner l'arrêt total de l'usine, n'eût été l'érection d'un ouvrage provisoire de fortune en gabions remplis de blocs latéritiques, une initiative des services techniques de cette direction.

Si les pouvoirs publics ne diligents pas les travaux de construction d'une nouvelle digue permettant la retenue des eaux de la rivière Loubomo, principale source d'approvisionnement de l'usine, il y a fort à parier qu'en cas de baisse du niveau sur cette rivière, la ville va connaître une forte pénurie en eau potable.

Pour l'histoire, on retiendra que la digue initiale de l'usine de Dolisie fut construite en 1957, à l'époque coloniale. Elle accuse donc le poids des âges. Autre problème, le château d'eau d'Hammar construit en 2006, dans le cadre de la municipalisation accélérée, est hors service depuis 2013 pour cause de rupture de la vessie intérieure. Or cet ouvrage était destiné à recevoir les eaux souterraines des forages du lycée technique et de l'Ecole normale des instituteurs(ENI).

Selon les informations recueillies auprès des techniciens de La Congolaise des eaux, il ressort que les besoins en eau potable dans la ville de Dolisie sont estimés à



Le château d'eau d'Hammar

1500m³/heure. Mais le système d'alimentation, dans sa configuration actuelle, n'offre qu'une capacité nominale de 664m³/heure répartie comme suit : à l'usine de traitement

d'eau de surface, au quartier Tahiti sur la rivière Loubomo, avec une capacité de 484m³/heure soit 80% de la production totale de Dolisie. A la station de reprise d'eaux souterraines d'une capacité de 180m³/heure alimentée par deux forages industriels, dont l'un est situé au lycée technique et l'autre à proximité de l'enceinte de l'Ecole normale des instituteurs(ENI). Cette station représente 20% de la production en eau de la ville. La sous production du système d'adduction d'eau est source de pénuries dans certains quartiers en hauteur tels que: Gaïa, Mont Fleury, Mboukou, Télévision, FAD, Hô-Chi-min, Tsila, Gare routière, etc.

Parmi les solutions envisagées pour combler ce déficit de production d'eau potable dans la ville, la direction départementale d'exploitation de La Congolaise des eaux(LCDE) penche, entre autres, pour la construction d'une nouvelle digue à l'usine de traitement d'eau, la réhabilitation du château d'eau situé en hauteur à Hammar (au quartier télévision) et l'implantation en urgence des forages industriels.

Le Conseil municipal de la ville de Dolisie a, au cours de sa dernière session ordinaire, sollicité auprès du Gouvernement de la République la construction dans les meilleurs délais d'une nouvelle digue sur la rivière Loubomo, à l'usine de traitement d'eau. De même, il a encouragé l'option proposée par les techniciens de la Congolaise des eaux relative à l'installation des forages industriels dans certains quartiers.

Education

Chevron Congo fait don de 1000 tables-bancs à six écoles primaires de Pointe-Noire



Photo de famille à l'école primaire 31 juillet 1968

Un élève, un table-banc» est une initiative entreprise par la société Chevron Overseas Congo Limited dans le cadre de sa responsabilité sociétale et son programme d'investissement social 2018 pour aider les établissements scolaires publics face à leur déficit d'équipement. A ce titre, un don de 1 000 tables-bancs a été fait à six écoles primaires de la ville de Pointe-Noire, à raison d'une école par arrondissement: 5 février 1979, 31 juillet 1968, Conférence Nationale, 15 août 1960, Samuel David Kouanga Makosso et Tchimbambouka.

La cérémonie de donation a eu lieu dans l'enceinte de chaque école bénéficiaire, le 16 novembre 2018, en présence d'Alphonse Kikondi, représentant du directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, Méthode Nkoua, Coordinateur des projets communautaires de Chevron Congo, des inspecteurs des circonscriptions scolaires de Pointe-Noire, des directeurs des écoles bénéficiaires, de la délégation de Chevron Congo et celle de la Direction départementale de l'Enseignement primaire de Pointe-Noire.

Cette rencontre avec les élèves bénéficiaires a commencé par l'arrondissement n° 6 Ngoyo, à l'école primaire de Tchimbambouka, avant de se dérouler dans chaque arrondissement de la ville.

Prenant la parole, au nom de tous les élèves de son établissement, Sagesse Ngassoulou, élève en classe de CM1 de l'école primaire Tchimbambouka, a remercié Chevron Congo pour ce geste. «Les tables-bancs que vous venez de mettre à notre disposition vont améliorer nos conditions d'apprentissage. Nous sommes très reconnaissants et nous souhaitons que ce genre de geste soit répété».

Après Tchimbambouka, la délégation a pris la direction de l'école primaire Conférence Nationale, dans l'arrondissement n° 3 Tié-Tié, où 117 tables-bancs ont été remis, en présence des élèves en liesse et heureux de s'asseoir sur les tables-bancs momentanément placés dans la cour de leur école.

C'est dans cette joie collective que la délégation a poursuivi son parcours dans le premier arrondissement de la ville océane où 240 tables-bancs ont été remis à l'école primaire 5 février 1979, en présence des élèves qui ont marqué leur joie de constater que leur appel avait été entendu. Tour à tour, les arrondissements numéros 4, 5, et 2 ont accueilli avec enthousiasme la délégation de Chevron pour recevoir leurs lots de tables-bancs.

Cette initiative est une des activités phares de la société Chevron dans le secteur de l'éducation. En effet, pour Chevron, l'investissement dans l'humain prend en compte les besoins de l'enfant pour un meilleur avenir. «Les enfants congolais représentent l'avenir de notre pays et la société Chevron Congo considère l'éducation comme un axe prioritaire de sa stratégie d'investissement social. C'est à ce titre que plusieurs projets éducatifs ont été sélectionnés cette année parmi lesquels cette initiative que nous célébrons avec les élèves des six arrondissements de Pointe-Noire. Nous espérons avoir ainsi réglé de manière pérenne le déficit en bancs des écoles bénéficiaires», a indiqué Méthode Nkoua, coordinateur des projets communautaires chez Chevron Congo, représentant Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de la société Chevron Overseas Congo Limited.

Pour sa part, Alphonse Kikondi, représentant du département de l'Enseignement primaire secondaire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire, a apprécié le don de la société Chevron Congo, en déclarant: «C'est un geste de grandeur qui va droit au cœur et il nous revient, administration scolaire bénéficiaire, de protéger cet investissement scolaire et de mieux l'utiliser afin de garantir une excellente réussite scolaire de nos enfants».

Madocie Déogratias MONGO

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«SOCIETE AFRICAINE DE TRANSPORTS»

En sigle «SAT-SARL»

Société à Responsabilité Limitée

Au capital social de Francs CFA: Dix Millions (10 000 000)
Siège social: Avenue Marien NGOUABI, rond-point d'Avoum
Arrondissement 1 Emery Patrice LUMUMBA, Boîte postale: 4293
RCCM/CG/PNR 10 B 1356
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Extension de l'objet social - Transfert du siège social et Mise à jour des statuts

Aux termes du Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société «SAT-SARL», reçu par le Notaire soussigné en date du 13 novembre 2018, enregistré à Pointe-Noire le 14 novembre 2018, folio 210/10, n°8393; les associés de ladite société ont décidé:

1/- d'étendre l'objet social de la société. Suite à cette extension, l'article 2 des statuts est modifié ainsi qu'il suit:

ARTICLE 2: OBJET

La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Transport national et international des grumes, des planches et diverses marchandises, Commissionnaire de transport;
- Transit, commissionnaire en douane, releveur, manutentionnaire et consignataire;
- Prestation de services dans l'industrie pétrolière: Mise à disposition du personnel, Maintenance, Assistance, Ingénierie...;
- Fourniture d'équipements pétroliers;
- Gestion de stocks de produits chimiques destinés à l'industrie pétrolière, traitement des eaux et autres;
- Transport de tous produits et dérivés pétroliers;
- La participation de la société par tous

moyens à toute entreprise ou société créée ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandités, souscriptions ou achat de titres ou de droits sociaux, fusions, alliances ou associations en participation;

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes se rapportant à l'activité principale ci-dessus. 2/- de transférer le siège social de la société de l'Avenue Marien NGOUABI, rond-point d'Avoum, Arrondissement 1 Emery Patrice LUMUMBA, à l'Avenue du Havre, Zone Industrielle, Boîte postale: 4293, République du Congo.

3/- de la mise à jour des statuts.

Mention modificative au RCCM a été effectuée par dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 15 novembre 2018, sous le n°18 DA 2919, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 29 novembre 2018.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne
BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire.

Martial
MVOUMBI DIBOUBI

Ministère de la Défense nationale

Charles-Richard Mondjo a conféré avec trois diplomates

Après onze ans de service au Congo, l'ambassadrice du Tchad au Congo, Kalzeube Neldikingar-Madjimta, est allée faire ses adieux au ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, le mardi 27 novembre 2018. Ce tête-à-tête a permis aux deux personnalités de faire le point des actions menées entre le Congo et le Tchad dans le domaine de la Défense, notamment militaire. Le ministre congolais de la Défense a également reçu en audiences le représentant résident du PNUD, Anthony Ohemeng-Boamah, et le diplomate cubain, José Antonio Garcia Gonzales.

Pour la diplomate tchadienne, la coopération entre le Congo et le Tchad ne date pas d'aujourd'hui. Dans le domaine de la défense, le Congo a formé beaucoup des officiers tchadiens à l'Académie militaire Marien Ngouabi, ainsi qu'en génie civil à l'Ecole de génie travaux.

Des jeunes tchadiens ont aussi été formés à l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc comme enfants de troupe. «Il est donc normal que je vienne remercier le Gouvernement congolais et le ministre de la Défense pour cette coopération», a-t-elle précisé.

Dans le cadre de cette coopération, «nous avons aussi des accords d'arrangements techniques dans le domaine militaire qui avaient été signés. Il y a un autre accord de coopération militaire qui est en vue. Nous avons besoin d'être solidaire pour pouvoir ensemble assurer la sécurité de nos Etats en tenant compte des bouleversements qui s'opèrent à travers le monde. Mais tout compte fait, mon souhait est de voir cette

coopération renforcée dans le domaine militaire», a-t-elle affirmé.

Peu après, le ministre Charles-Richard Mondjo a échangé avec le coordonnateur résident du Système des Nations-Unies au Congo, Anthony Ohemeng-Boamah. Leurs entretiens se sont focalisés sur la coopération bilatérale dans le domaine de la Défense entre le Congo et cette institution onusienne.

Dans la journée du lundi 3 décembre, le ministre Mondjo a accordé son hospitalité au nouvel ambassadeur de Cuba au Congo, José Antonio Garcia Gonzales. A l'issue de l'audience, le diplomate cubain a parlé du bien-fondé de sa visite: «Une visite de courtoisie qui m'a permis d'échanger avec mon frère quelques idées sur la coopération militaire qui existe entre les deux pays. J'ai déjà commencé à entreprendre quelques visites pour entretenir cette amitié qui existe depuis des années entre la République du Congo et Cuba pour, bien sûr, confirmer la continuité de la



José Antonio Garcia Gonzales



Charles-Richard Mondjo



Kalzeube Neldikingar-Madjimta

collaboration entre le ministère cubain de la Défense et celui du Congo», a-t-il fait savoir. Le diplomate cubain a affirmé que les relations entre le Congo et son pays sont historiques. «Et mon mandat sera de soutenir et d'approfondir l'amitié qui existe entre nos deux pays», a-t-il soutenu.

A noter qu'en matière de coo-



Anthony Ohemeng-Boamah

pération militaire, le secteur le plus privilégié entre les deux pays est celui de la formation. Et pour ce faire, des bourses d'études sont octroyées aux militaires congolais chaque année par Cuba.

Alain-Patrick MASSAMBA

Département de la Sangha

L'OCDH brosse une situation préoccupante pour les populations autochtones

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a organisé mardi 4 décembre 2018 une réunion de restitution et de mise au point sur la situation des droits des populations autochtones. En partenariat avec l'Union Européenne, l'OCDH pense mettre en œuvre le projet: «Promotion des droits des peuples autochtones à travers le renforcement du mouvement autochtone au Congo et l'institutionnalisation de la représentativité autochtone». C'est Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif de l'OCDH, qui a présidé la réunion, en présence de Justin Assomoyi, directeur général de la promotion des peuples autochtones.

Cette restitution fait suite à la mission de terrain effectuée dans le département de la Sangha. Il était question de présenter les préoccupations des populations autochtones identifiées. Elle a réuni les représentants des organisations de la société civile, du système des Nations unies et partenaires au développement ainsi que des administrations publiques.

Dans sa restitution, Trésor Nzila Kendet a confirmé que les Autochtones étaient marginalisés dans plusieurs secteurs: éducation, commerce, santé, logement, accès aux ressources, habitat, justice. Ils n'ont pas besoin d'aide mais des droits.

Au niveau de l'éducation, par exemple, on note des actions intéressantes mais sélectives et très limitées des partenaires comme l'UNICEF, le PAM, International Partnership for Human Development (IPHD), à travers les cantines scolaires. Mais il y a toujours insuffisance d'enseignants titulaires et existence des bénévoles rémunérés par les enfants.

Sur le plan judiciaire, il a fait remarquer qu'il y avait une expression étouffée par la communauté dominante, l'éloignement des services de police, de gendarmerie et des parquets. En matière de santé, «on observe l'absence d'une politique de couverture santé chez les Autochtones,



Les participants à la réunion de restitution

l'éloignement des centres de santé et des pharmacies». S'agissant de l'habitat, il a constaté un problème de reconnaissance des droits fonciers coutumiers. «Les Autochtones n'ont pas de liberté à vendre les produits aux marchés, les prix sont dictés par les bantous».

Les participants ont formulé les recommandations suivantes: former et renforcer les capacités des représentants et organisations des Autochtones, harmoniser les droits des Autochtones,

mettre ensemble les stratégies afin que les autochtones soient unis, créer un point focal avec les peuples autochtones et les bantous, appuyer et accompagner les peuples autochtones, corriger les manquements au niveau des bantous, renouer avec les services de gendarmerie, organiser des décentes de sensibilisation sur la loi.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Coup d'oeil en biais

A la Fonction publique, les retraités se répandent en continuelles récriminations

Le traitement des dossiers des agents retraités ne s'améliore pas, en dépit des proclamations de foi du Gouvernement. De nombreux retraités, amers, s'étonnent et dénoncent la lenteur des agents de la Fonction publique dans le traitement des arrêtés de promotion et d'avancement. Des pièces exigées à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), pour les fonctionnaires, à la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), pour les contractuels. Il paraît qu'à la Fonction publique, on les traite de serpent sans venin, parce qu'ils ne mettent pas la main à la poche. Ainsi il y a des retraités qui ne peuvent pas déposer leur dossier à la caisse où ils sont affiliés et attendent 5, 6, voire 7 ans sans pension à cause des difficultés à réunir les pièces du dossier à fournir.

Immeubles luxueux, mais côté cour c'est l'insalubrité

Si l'insalubrité de l'immeuble "Dix étages" situé non loin du Palais de justice est visible de l'extérieur, Brazzaville abriterait, disent certains, plusieurs immeubles dont le caractère luxueux, côté jardin, ne serait qu'illusion. Baies vitrées miroitantes, peinture éclatante, etc. Mais, quelle insalubrité à l'intérieur! Les toilettes, par exemple, sont mal tenues ou parfois carrément bouchées, manque d'eau courante, de savonnette, de papier hygiénique.... Les usagers utilisent des documents administratifs, en dépit des conséquences que leur usage cause dans les conduits de déjection. Dans plusieurs administrations au lieu de trouver des solutions palliatives, on préfère jouer aux dames.

Laisser-aller insupportable

Quel malin plaisir tirent les structures en charge de la réfection des voiries urbaines en observant les multiples nids de poule qui sont en train de se transformer en cratères et obstruent la rue Mbochi, à Poto-Poto, après l'avenue de la Paix en allant à Ouenzé-Manzana? Ou bien dans l'avenue des Premiers Jeux africains, l'avenue des Trois Francs ou Simon Kibangou (au niveau du marché Commission), à Bacongo; l'avenue John Peterson, l'avenue de l'Auberge de Gascogne, à Makélékélé; la rue Itoumbi, l'avenue Boueta Mbongo, à Ouenzé; l'avenue Jacques Opango, à Moukondo; à l'arrêt Général Adoua de la deuxième sortie nord de Brazzaville (non loin de l'Espace culturel Joseph Ngouobali), à Talangaï; etc. Tout se passe comme si cette question relèverait de l'expertise d'extra-terrestres dont la venue sur les lieux exigerait de «tirer» des milliards de francs CFA du Trésor public.

La Banque commerciale internationale frustre les retraités

Les retraités qui sont clients de la Banque commerciale internationale (BCI) ne comprennent plus rien à ce qu'il se passe réellement dans leur banque au moment de la paie de la pension. En effet, nombreux se plaignent d'y passer des heures avant de trouver réponse à leur demande. Quand ils remplissent le chèque, et quand par malheur on leur indique que «le compte est dormant», les autorités de la banque leur demandent d'attendre. Dans ce cas, la situation ne peut être débloquée que par la Commission juridique de la banque, mais qui est installée uniquement à Pointe-Noire! Or, l'attente est longue. Quand ils arrivent à 8h, par exemple, certains n'en sortent pas avant 16h! Que se passe-t-il? Qui mettra un terme à cet autre supplice?

Vérifiez le contenu de votre flacon de parfum avant de l'emporter!

Au marché Total, des vendeurs à la criée de parfums ont trouvé comment «voler» de l'argent. Ils vous présentent la bonne marchandise, mais vous vendent des flacons dont certains sont à moitié vides.

Les unités d'intervention, auxiliaires de la Police routière?

A Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, les chauffeurs de bus de transport public s'étonnent que des unités d'intervention de la police se transforment en agents de la circulation routière. Il n'est pas rare de voir dans cet arrondissement des patrouilles de police exiger des pièces de bord aux chauffeurs et, parfois, ravir leur permis de conduire pour prétendument s'être mal garés!

Le phénomène de vendeurs ambulants à Brazzaville et Pointe-Noire

Certains marchands ambulants font des pieds et des mains pour essayer de survivre. Ils prennent d'assaut les avenues et rues principales des grandes villes, notamment Brazzaville et Pointe-Noire, et ne répugnent pas à s'infiltrer dangereusement entre les véhicules pour rattraper au pas de course les clients aux arrêts de bus, ou devant les rares feux de signalisation. Ils proposent tout: lunettes, journaux, brosses à dent, pâte dentifrice, articles d'électricité, calculatrices, enveloppes, postes récepteur de radio, etc. Ils courent beaucoup de risques et provoquent parfois des accidents de circulation aux endroits sensibles des artères. Il y a peut-être de l'ordre à mettre à ce niveau.

Comportement bizarre de taximen

Certains taximen se caractérisent par l'usage abusif du klaxon. C'est même une façon d'attirer les clients en ces temps durs. Il suffit de longer les trottoirs pour être perturbé par des coups de klaxon à tout bout de champ. Mais quand un client arrête un taxi-man, si ce dernier juge la destination inaccessible ou lointaine, il redémarre en trombe sans crier gare, sans présenter d'excuses. Bizarre!

18^e réunion du Comité régional de la CIRGL

Lutter plus résolument contre l'exploitation illégale des ressources naturelles

L'hôtel de la Concorde de Kintélé a servi de cadre, du 5 au 6 décembre 2018, la 18^e réunion du comité régional de la Conférence internationale sur la région des grands lacs (CIRGL) sur la lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles. Cette réunion prélude à la 5^e réunion des ministres en charge des Mines, a été présidée par Pierre Oba, ministre de la Géologie et des mines, en présence d'Annick Makolet, vice-présidente du comité régional de la CIRGL, de Zachary Muburi-Muita, secrétaire exécutif de la CIRGL et de Raphaël Malonga, coordonnateur national de la CIRGL au Congo.



Les experts pendant la réunion

La réunion a permis aux experts de renouveler l'engagement du sommet spécial de Lusaka en 2010 sur la lutte contre l'exploitation forestière des ressources naturelles; d'examiner et adopter la stratégie sur l'or artisanal; de mettre en œuvre les six outils de l'Initiative régionale sur les ressources naturelles (IRRN) de la CIRGL dans chaque Etat membre.

Le ministre Pierre Oba a relevé que la réunion des experts disposait désormais de plusieurs repères importants, notamment l'élaboration d'une stratégie régionale sur l'or artisanal et la révision du mécanisme régional. Il souhaite que la CIRGL puisse avancer en vue de lutter contre l'exploitation illégale des ressources naturelles.

Les participants ont suivi la présentation sur l'élaboration et la mise en œuvre des feuilles de routes nationales, le rapport sur l'état de mise en œuvre des six outils de l'IRRN au niveau régional, la présentation de la version finale de la stratégie de diligence raisonnable de l'or artisanal.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Corps des jeunes volontaires de l'Union Africaine

Une centaine de jeunes prêts pour le déploiement

Après douze jours de travaux, la 9^e session de formation pré-déploiement du Corps des Jeunes Volontaires de l'Union Africaine (UA) a pris fin le 30 novembre dernier à Kintélé (Brazzaville). Formation au cours de laquelle une centaine des jeunes Africains ont été outillés pour contribuer au développement de leur continent et à la résolution des crises qui le secouent. La cérémonie de clôture a été placée sous le patronage du ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique Destinée Hermella Doukaga.



Les officiels et les jeunes volontaires de l'UA

Baptisée Elikia (mot en langue lingala signifiant Espoir), la 9^e promotion du Corps des jeunes volontaires de l'UA est prête à être déployée sur le continent africain. Suivant leur profil, chacun des jeunes effectuera bénévolement un stage dans un pays africain en dehors du sien. Une immersion professionnelle qui leur permettra de s'approprier les problèmes du continent et de participer à leur résolution. L'objectif étant, selon les chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UA, de préparer et d'associer la jeunesse à la recherche des solutions susceptibles de conduire l'Afrique vers son développement.

Pendant environ deux semaines, ces jeunes africains ont suivi une formation sur différentes thématiques à savoir: l'historique de l'UA, l'Agenda 2063 de l'UA, la Charte Africaine de la jeunesse, le Mar-

keting, le féminisme, le racisme, le leadership, l'Afrocentricité, le panafricanisme, la sécurité et sûreté ainsi que bien d'autres éléments pratiques du service du volontariat. Pour Destinée Hermella Doukaga, le service de volontariat bien qu'étant noble et exaltant comporte également des difficultés et de nombreux défis à relever. C'est pourquoi, elle a exhorté les jeunes à plus d'engagement, de courage et à l'esprit de sacrifice.

En marge de la formation, les jeunes volontaires ont bénéficié d'une excursion dans quelques sites touristiques et participé à des travaux de salubrité organisés à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS). Une soirée culturelle animée par des groupes tradi-modernes a clos le séjour des jeunes africains au Congo.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Salubrité

La population de Bomassa a fait son «salongo»

La communauté de Bomassa, dans le Département de la Sangha, a répondu à l'appel lancé par le Premier Ministre de la République du Congo, Clément Mouamba, pour s'attaquer au lancinant problème de l'insalubrité publique. Exhorté par les chants enthousiastes de l'Association des Femmes Unies de Bomassa pour la Biodiversité (AFUBB), tout le village s'est réuni le 1^{er} décembre pour retrousser les manches et nettoyer les rues de la localité.



Pendant la salubrité

De 7h à 10h du matin, de nombreuses personnes se sont jointes au mouvement pour une matinée de «salongo» ramassant et jetant des brouettes pleines de débris qui souillaient leur village. Un membre de l'association a pris la parole pour rappeler à la communauté les impacts négatifs des déchets du village sur la santé et sur l'environnement.

Située à proximité du Parc National de Nouabalé-Ndoki, la protection de l'environnement est comme une seconde nature pour la communauté de Bomassa et l'enthousiasme du village à participer à cette activité démontre la prise de conscience collective aux problématiques environnementales, à l'hygiène et à l'amélioration du cadre de vie.

Zanne LABUSCHAGNE

Qui me répondra?

Une République qui n'honore pas ses morts est vouée à la dérive. Dans quel état se trouve les cimetières et mausolées au Congo et qui doit se charger de leur entretien?

Pauline Assowa. (Bétou, Likouala)

FERMETURE DE SUCCURSALE

En date du 12 Avril 2018, il a été décidé la fermeture de la succursale Congolaise appartenant à une société de droit Britannique, dénommée TECHNIP UK CONGO BRANCH, sise Boulevard Charles De Gaulle, S/C M3B Audit & Expertise Member of Mazars, Tour Mayombe, Centre-Ville, Pointe-Noire, CONGO.

La société a été radiée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire, sous le n° CG/PNR/13 B 1093, en date du 09 Novembre 2018.

Objet de la fermeture:

Cessation d'activités.

Pour insertion légale,
EY Congo
Cabinet FFA Juridique & Fiscal

BRASSERIES ET LIMONADERIES DU CONGO «BRALICO»

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital Social de 10 515 330 000 F. CFA
Siège Social: Quartier Vindoulou, Route Nationale N° 1, Arrondissement N° 4, Loandjili, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/12 B 496

Précédente annonce légale n°3834 du 06 Novembre 2018

Aux termes des résolutions des Administrateurs de la société BRALICO, en date du 27 Août 2018, le Conseil d'Administration a décidé le transfert de l'agence secondaire de Brazzaville à l'adresse suivante: Zone Industrielle de MPILA, Centre-Ville BZV, Avenue Edith Lucie BONGO-ONDIMBA, vers la Base Marine.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Brazzaville du procès-verbal des Résolutions des Administrateurs en date du 27/09/2018, sous le numéro 18 DA 559.

Modification ou RCCM de Pointe-Noire numéro CG/PNR/12 B 496 en date du 16/11/2018.

Pour avis.

47^e réunion du Comité sur les questions de sécurité Intensifier les efforts pour une Afrique prospère

La 47^e réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSCAC) se tient du 3 au 7 décembre 2018 à Ndjamen, au Tchad. Comme lors des précédentes sessions, celle-ci permettra de faire le point de la situation géopolitique et sécuritaire dans les onze pays membres : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), le Congo, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad.



Le présidium à la 46^e réunion de l'UNSCAC

Les participants ont passé en revue les défis liés à la paix et à la stabilité au niveau régional, y compris les questions transfrontalières. Dans ce registre, plusieurs dossiers ont été au cœur des échanges : la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, les activités des groupes terroristes comme Boko Haram et l'Armée de résistance du seigneur (LRA), le mercenariat et le crime transnational organisé, les menaces sécuritaires liées au pastoralisme et à la transhumance. Sur ce dernier point, le secrétariat général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) a présenté un projet de régulation communautaire. La réflexion sur cette question cruciale a été enrichie par les conclusions d'une mission d'évaluation effectuée en octobre dernier par le Bureau de l'UNSCAC, la CEEAC et l'UNOCA à Sarh, Maro et Sido, trois sites situés dans la province tchadienne du Moyen-Chari (frontalière avec la RCA). Lutte contre les ALPC: lancement d'un projet d'appui à la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa. Par ailleurs, on enregistrera un nouveau développement positif sur le plan de la lutte contre la prolifé-

ration des armes légères et de petit calibre (ALPC) en Afrique centrale. En marge de la 47^e réunion de l'UNSCAC, un projet conjoint d'appui à la mise en œuvre de la Convention de Kinshasa dans les onze Etats de l'Afrique centrale sera en effet lancé. En plus de cette initiative qui entre dans le cadre de la vision de l'UA «Faire taire les armes en Afrique d'ici 2020», la CEEAC, le Centre régional des Nations Unies pour la paix et le désarmement en Afrique (UNREC) et le Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) signeront un mémorandum d'entente pour mieux densifier et rationaliser leurs interventions dans ce vaste chantier. Par ces actes, les trois institutions s'engageront, entre autres, «à renforcer les capacités techniques et législatives des Etats membres de la CEEAC en matière de promotion et de mise en œuvre de la Convention de l'Afrique centrale pour le contrôle des ALPC, de leurs munitions et de toutes pièces et composants pouvant servir à leur fabrication, réparation et assemblage, dite Convention de Kinshasa». Bien

que cette Convention soit entrée en vigueur le 8 mars 2017, quatre pays (Burundi, Guinée équatoriale, RDC et Rwanda) ne l'ont pas encore ratifiée. Des ateliers nationaux de sensibilisation et de plaidoyer y sont envisagés. La 47^e réunion de l'UNSCAC a permis d'édifier les participants sur l'état d'avancement du processus sur le plan national. Les travaux ont été dirigés par le ministre congolais des Affaires étrangères Jean-Claude Gakosso, président en exercice du Comité depuis la 46^e réunion tenue à Brazzaville en juin 2018. Il cédera ensuite le fauteuil hérité du Rwanda à son homologue tchadien, M. Mahamat Zène Chérif, qui assurera la présidence tournante de l'UNSCAC pendant les six prochains mois. Le Secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale est assuré par l'UNOCA.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Sommet du G20

Un agenda à minima sur fond de contestation

Les dirigeants du monde du groupe des vingt ou G20 se sont réunis à Buenos Aires en Argentine vendredi 30 novembre et samedi 1^{er} décembre 2018. Le sommet s'est déroulé sur fond de protestations au sujet de la guerre commerciale entre les USA et la Chine.



Les dirigeants du G20

Donald Trump, le président américain a fait du conflit commercial avec la Chine, un des éléments centraux de sa politique. Malgré ce climat, le G20 s'est mis d'accord sur les différents sujets évoqués lors du sommet. Le G20 est un forum international de gouvernement et de banques centrales de 20 pays. Fondé en 1999, il a pour objectif de définir la politique à suivre pour assurer la stabilité financière internationale, après la suc-

cession des crises financières dans les années 1990. Le G20 représente 85 % du commerce mondial, les deux tiers de la population mondiale et plus de 90 % du produit mondial brut. Il regroupe l'Argentine, l'Australie, le Brésil, le Canada, la Chine, L'union européenne,

la France, l'Allemagne, l'Inde, l'Indonésie, l'Italie, le Japon, le Mexique, la Russie, l'Arabie Saoudite, l'Afrique du Sud, la Corée du Sud, la Turquie, le Royaume-Uni et les Etats-Unis d'Amérique.

Philippe BANZ

OPEP

Le Qatar a annoncé son retrait de cette organisation

Le ministre qatari de l'Energie Saad Al-Kaabi, au cours d'une conférence de presse, à Doha, lundi 3 décembre dernier, a annoncé la décision de son pays de se retirer de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP).

Le semi-blocus auquel, le pays est soumis depuis un an et demi n'aurait joué aucun rôle dans le choix de quitter l'OPEP. Le ministre a attribué le retrait de son

pays à sa volonté de se concentrer sur l'intensification de sa production de gaz naturel liquéfié (GNL), la ressource numéro un de l'Emirat, qui en est le premier exportateur mondial, très loin devant le pétrole, dont il est un producteur de second rang avec 600.000 barils par jour contre 11 millions pour l'Arabie Saoudite. Doha prévoit de porter sa production de gaz naturel liquéfié de 77 millions de tonnes actuellement à 110 millions de tonnes dans les années à venir. Le semi-blocus

auquel le pays est soumis depuis un an et demi n'aurait joué aucun rôle, a insisté Al-Kaabi, dans la décision de quitter l'organisation. Il est certain que la réunion de jeudi 6 décembre. L'OPEP a été créée en 1960. Son siège est à Genève en Suisse et compte treize membres. Le Qatar a rejoint l'organisation en 1961 et les Emirats arabes unis en 1967. Ces pays avaient, ainsi décidé de se regrouper de manière à pouvoir influencer sur le cours du pétrole. La prise de contrôle de la production se fit par une politique de nationalisation. Les membres de l'OPEP constituent un cartel de producteurs.

Ph. B.

MAITRE NOEL MOUNTOU

NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, A côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«SPLENDIDE BOUTIQUE»

En sigle S.B.

Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 1.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Avenue Charles De Gaulle, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA
POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix-neuf novembre deux mil dix-huit, enregistré le vingt et un novembre de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Centre, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «SPLENDIDE BOUTIQUE, en sigle S.B, SARL», au capital de F.CFA 1.000.000 (UN MILLION), dont le siège est établi à Pointe-Noire, Avenue Charles De Gaulle, Arrondissement n°1, Emery Patrice LUMUMBA.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo: * Diverses prestations de service dans le secteur de l'audiovisuel savoir, la commercialisation et la distribution des chaînes digitales satellite télévision, en abrégé «DSTV», ainsi que diverses interventions attrayantes aux activités précitées. Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Dominique SOUATY est nommé Gérant de la société, pour une durée de quatre (04) années renouvelables par décision des associés.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°RCCM CG/PNR/18 B 422.

Pour avis,
Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE

Maitre Léole Marcelle KOMBO

Notaire à Pointe-Noire

Election de domicile faite à l'étude de Maître YABBAT-LIBENGUE
1er étage immeuble ex-Air Afrique, Face hôtel Elais, Centre-ville, B.P.: 1718
Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

SOCIETE «RH SERVICES»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle au capital de F CFA: 1.000.000.
Siège social: Quartier Mayinga, Pointe-Noire, République du Congo.
RCCM: CG/PNR/14 B 87

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant Procès-verbal de décision extraordinaire de l'associé unique, reçu par le Notaire soussigné, en date du 27 Novembre 2018, enregistré à Pointe-Noire, aux domaines et timbres le 29 Novembre 2018, sous le folio 201/10N°632, il a été décidé la modification de l'objet social, ainsi qu'il suit:
Objet: L'associé unique a décidé d'élargir son objet social, en y ajoutant les activités suivantes:
Négoce, Courtage des produits forestiers; Exploitation forestière; Transformation et industrialisation du bois; Transport et commercialisation du bois;

Import-export; Travaux et Bâtiment; Environnement et assainissement; Commerce général; Prestation de services; Informatique et réseau; Gestion immobilière; Transport et logistique.
Dépôt légal: Le procès-verbal a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce, le 29 Novembre 2018, sous le dépôt n°18 DA 2989 et mention modificative a été portée au RCCM à la même date, sous le numéro M2/18-2457.

Pour insertion légale,
Maître Léole Marcelle KOMBO

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE

OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05.534.4 6.83 - E-mail: secretariatoffice14@gmail.com - 98, Avenue Linguissi PEMBELLOT, rond-Point ex-«BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire-Congo

Paul Bernard BATIA,
Notaire

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, le 07-02-2018, et enregistré à Pointe-Noire, le 02-03-2018, folio 042/1 n°1263, il a été constituée une société commerciale aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SMART MANPOWER CONGO»;

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);

Associé Unique: Monsieur Laurent MABIKA;

Capital social: Un million (1.000.000) de Francs CFA de cent (100) parts de dix mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale;

Siège social: Vers le Lycée Poaty Bernard, Arrondissement II, Mvou-Mvou, Pointe-Noire - République du Congo;

Objet social: Mise à disposition du personnel et prestations de services dans le domaine énergétique;

Durée: (99) années, à compter de son immatriculation;

R.C.C.M.: numéro CG/PNR/18 B 79.

Pour avis,
Le Notaire.

Paroisse Notre-Dame de Fatima de Mpila (Archidiocèse de Brazzaville) Un concert de chants religieux en l'honneur des évêques du Congo

Réunis en Assemblée plénière ordinaire annuelle du 26 novembre au 2 décembre 2018, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville, les évêques du Congo, accompagnés des secrétaires généraux de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), des vicaires généraux des diocèses, les membres du Conseil national de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo (CNALC), les aumôniers nationaux, les responsables nationaux des mouvements d'apostolat et autres participants, ont assisté samedi 1^{er} décembre dans la soirée, en l'église Notre-Dame de Fatima de Mpila, à un concert de chants religieux organisé par l'Association Afrika Telema que préside le père Jean-Marie Bukasa Malu, curé de cette paroisse.

Le père Jean-Marie Bukasa Malu a remercié les évêques pour leur disponibilité et pour les dons en surabondance offerts à la communauté paroissiale de Fatima. Ce concert riche en sons et en variétés diverses a

la prestation d'une chanteuse à la voix lyrique, vertueuse, adepte de la Vierge Marie, accompagnée des enfants en uniforme scolaire avec des torches allumées, dans un style propre familial à lui, a fait vibrer l'église prise d'assaut par de



Mgr Daniel Mizonzo

porter dans ses prières ferventes les évêques du Congo qui seront en retraite spirituelle du 3 au 9 décembre 2018, à



Père Jean Marie Bukasa Malu

prière et l'amour. A rappeler que l'Association Afrika Telema (Afrique Lève-toi) a pour objectif de promouvoir



Les évêques du Congo suivant le concert

mis sur la sellette trois chorales de la paroisse: Saint Jean-Paul II, Angélus, Motema Ya Kristo pour une prestation de cinq minutes chacune. Puis, il y a eu

nombreux paroissiens. A la fin de la soirée, Mgr Daniel Mizonzo a, au nom de la Conférence épiscopale du Congo, invité la communauté paroissiale à



Le Chœur composé par l'ensemble des chorales à l'honneur

Liambou, dans le diocèse de Pointe-Noire. Avant de rappeler les vertus de Notre-Dame de Fatima, mère de cœur, qui se caractérisent par la douceur, la

les valeurs de paix et de développement en Afrique et dans le monde.

Pascal BIOZI KIMINOU

Erratum

En page 13, de l'édition de La Semaine Africaine n° 3842 du mardi 4 décembre 2018, sur les évêques du Congo signataires de leur Message, le nom de Mgr Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, a été omis, par inadvertance. Il est bel et bien parmi les évêques signataires de ce message. Ci-après la liste complète des Evêques signataires du Message publié à la clôture de la 47^e Assemblée plénière de la Conférence épiscopale du Congo.

- | | |
|--|---|
| + Mgr Daniel MIZONZO
Evêque Diocésain de Nkayi
Président de la CEC | + Mgr Yves Marie MONOT
Evêque de Ouessou |
| + Mgr Victor ABAGNA-MOSSA
Evêque d'Owando
Vice-Président de la CEC | + Mgr Jean GARDIN
Evêque d'Impfondo |
| + Mgr Louis Portella MBUYU
Evêque de Kinkala | + Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville |
| + Mgr Urbain NGASSONGO
Evêque de Gamboma | + Mgr Miguel Angel OLAVERRI
Evêque de Pointe-Noire |
| + Mgr Bienvenu MANAMIKA BAFOUAKOUAHOU
Evêque de Dolisie | |

Nous présentons nos sincères excuses à l'intéressé et à nos lecteurs pour ce désagrément.

La Semaine Africaine

FAIRE-PART

L'abbé Justin Singha, prêtre congolais, ancien vicaire général du diocèse d'Owando, actuellement curé de la paroisse Saint Loubes dans l'archidiocèse de Bordeaux (France), a le plaisir de porter à la connaissance des parents et amis de la cérémonie de soutenance publique de sa thèse de doctorat en droit, spécialité droit public, sous le thème: «*Relation Eglise catholique-Etat en République du Congo: une étude juridique et politique*», se déroulera le mardi 11 décembre 2018, à 14h, à l'Université de Bordeaux, Faculté de droit, Ecole doctorale de droit. Sous la direction du professeur Jean du Bois de Gaudusson.

Pour tout contact:

Bordeaux (France) Tél.: +33 6 99 93 35 92
Brazzaville (Congo) Tél.: +242 05 500 77 77 / 06 610 77 77

ANNIVERSAIRE

A l'occasion de ses trois ans d'âge qu'il fêtera le lundi 10 décembre 2018, au Complexe scolaire Anne-Marie Javouhey, à Brazzaville, Ernest NDOMBALOLA KOMBO invite ses camarades et copains à souffler avec lui sa troisième bougie d'anniversaire.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE

Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, premier étage, immeuble ex air Afrique face hôtel Elaïs,
Tél: 06 664.85.64/04 432.52.12.

B.P: 4821, E-mail: yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

MULTITECH CONGO SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

Au capital social de Francs CFA Un Million (1.000.000) / Siège social: Zone de la Foire, à côté de CEGELEC / Pointe-Noire, République du Congo
RCCM n°CG/PNR/15 B 467

ANNONCE LEGALE

Suivant acte établi par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 07 Juin 2018, enregistré aux domaines et timbres, en date du 09 Octobre 2018, sous le folio 186/23 N°7552, conformément à l'Acte Uniforme OHADA, relatif au droit des Sociétés Commerciales et G.I.E, les associés de la société MULTITECH CONGO, Société à Responsabilité Limitée, ont sollicité la mise à jour des statuts de ladite société, suite au transfert du siège social.

Transfert siège social: Le siège social de la société MULTITECH CONGO SARL, est désormais sis «Zone de la Foire, à côté de CEGELEC, Pointe-Noire, République du Congo».

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 18 DA 2774.

Fait à Pointe-Noire, le 24 Octobre 2018.

Pour avis.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -



TÉMOIGNAGE

Télé-Alarme OFIS



TENTATIVE DE CAMBRIOLAGE

« Je réside avec ma femme et mes trois enfants dans une maison avec jardin dans le quartier de Siafoumou à Pointe-Noire. Etant sensible aux problèmes d'insécurité, j'avais décidé de poser des barbelés Concertina le long des murs et de m'équiper d'une centrale alarme OFIS avec une sirène placée à l'extérieur.

Il était 3 heures du matin. Il n'y avait pas d'électricité cette nuit-là, j'avais donc démarré notre groupe électrogène. En y repensant, je me dis que les conditions idéales étaient réunies pour couvrir leur méfait et que cela n'était certainement pas le fruit du hasard.

Un des malfaiteurs est passé par-dessus le portail d'entrée et a coupé nos cadenas avec des tenailles, permettant ainsi aux autres de pénétrer dans notre parcelle. Ils étaient au moins quatre sans compter celui qui était resté dans le véhicule. Ils étaient armés de machettes et autres armes blanches. Calmes et non cegoulés.

L'un d'eux s'est approché de notre chambre avec à la main ce qui ressemblait à une bonbonne de gaz saponifique; au moment où il a touché la baie de notre chambre cela m'a réveillé en sursaut. C'est là que j'ai constaté avec effroi que le portail avait été forcé et que des personnes étaient présentes dans notre jardin. Ma baie étant en vitre teintée, ils ne se sont pas aperçus que je les avais entendus.

Un autre malfaiteur était au même moment en train d'effectuer le tour de la parcelle afin de repérer le meilleur accès pour pénétrer dans notre maison.

C'est à cet instant que je déclenche en catastrophe la sirène extérieure via le bouton anti-panique de la centrale alarme OFIS; le bruit a été assourdissant et a immédiatement mis en panique les malfaiteurs. Ils ont criés et se sont réfugiés derrière le véhicule de ma femme qui était garé dans le jardin. Après un moment d'hésitation, ils ont à tour de rôle pris la fuite pour rejoindre leur complice qui les attendait dans le véhicule.

Ma femme, mes enfants et moi, étions toujours sous le choc de la scène qui venait de se dérouler sous nos yeux. L'intensité de cette tentative d'effraction avait été insoutenable, et pourtant tout ceci s'était passé en moins de dix minutes.

Nous avons contacté par la suite la Police et laissé retentir la sirène quarante-cinq minutes supplémentaires au cas où ces bandits auraient décidés de faire demi-tour. Réfugiés à l'intérieur de la maison, le plus consternant est que ni voisin, ni gardien dans la zone n'avaient daignés venir ou nous appeler malgré les retentissements de la sirène.

Depuis cette nuit, j'ai complété mon installation OFIS en rajoutant un panneau dissuasif sur mon portail, en installant des barrières infra-rouges le long de ma clôture et en activant le nouveau service d'OFIS télé-alarme pour avoir la garantie d'une intervention rapide H24 à mon domicile. »



www.ofis-obt.com
info@ofis-obt.com
+242 06 899 98 53





OFIS.CG OFIScg OFIS



1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES

Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national



NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NEW FORMULA POWERED BY 

Service Clients :

Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

Nos Partenaires





Session inaugurale d'ouverture de l'Année pastorale 2018-2019

Exercer la mission que Dieu a confiée à l'Eglise

L'aumônier des acteurs liturgiques et des communautés nouvelles de l'archidiocèse de Brazzaville, l'abbé Simon Monekene a organisé dimanche 25 novembre 2018, au Foyer Abraham, une session inaugurale d'ouverture de l'Année pastorale 2018-2019, sous le thème: «*Prière et service dans l'Eglise*». Cette session a été animée par Eric-De-Marie Wellot-Samba, formateur, catéchiste-animateur à la paroisse Saint Jean Marie Vianney de Mouléké.

La session a réuni les acteurs liturgiques et les communautés nouvelles de l'archidiocèse de Brazzaville. Dans son exposé, Eric-De-Marie Wellot-Samba s'est appuyé sur l'évangile de Saint Jean 15, 14-17 qui relève que le cœur de l'homme est le siège des antivaleurs. Il a circonscrit son exposé sur quatre points: la nature et de la spécificité de l'Eglise, l'antivaleur clé majeure qui mine les ministères liturgiques, les communautés nouvelles concernant la prière et le service dans l'Eglise, la constitution hiérarchique de l'Eglise du Christ et prier et servir Dieu par l'Eglise, dans l'Eglise, pour l'Eglise, en Eglise et avec l'Eglise.

S'agissant de la nature et de la spécificité de l'Eglise, l'animateur a indiqué que l'Eglise signifiait «*convocation de Dieu et par Dieu*». L'Eglise n'est pas le dessein d'un individu, mais celui né dans le cœur de Dieu le Père, qui lui-même a décidé

de nous élever à la communion de sa vie divine.

Des antivaleurs, le conférencier a cité l'orgueil ou l'auto-suffisance comme refus de soumission aux supérieurs hiérarchiques qui créent un dysfonctionnement dans le



Eric-De-Marie
dèles laïcs a dit l'orateur, «*sont ceux qui, en tant qu'incorporés au Christ par le sacrement*



Les acteurs liturgiques et les communautés nouvelles

service dans l'Eglise. Mettant l'accent sur la prière et le service dans l'Eglise, les fi-

de baptême sont constitués en peuple de Dieu et qui, pour cette saison, participant

à leur manière à la fonction sacerdotale, prophétique et royale du Christ, sont appelés à exercer chacun selon sa condition propre, la mission que Dieu a confiée à l'Eglise pour qu'elle l'accomplisse dans le monde» selon le code de droit Canonique, Canon 204 § 1; Cf. Lumen Gentium, n°31+32.

Il a aussi rappelé que la vocation d'acteurs-ministres liturgiques est un service, un ministère, un choix de Dieu par l'Eglise, dans l'Eglise, en Eglise et avec l'Eglise, un appel, un devoir, une institution de Dieu et non un droit.

«*Etre des acteurs-ministres liturgiques ou appartenir à une communauté nouvelle, selon l'esprit de Vatican II, c'est servir Dieu à travers l'Eglise, dans l'Eglise... Ne faisons rien en dehors de l'Eglise (par rivalité ou par gloriole c'est-à-dire par orgueil, afin d'être vus et appréciés, mais servant Dieu à travers son Eglise avec humilité et considérons nos supérieurs hiérarchiques de l'Eglise comme des sacrements, des signes visibles et sensibles de la présence de Dieu, car leur paternité spirituelle tire leur source dans la paternité divine)*», a-t-il déclaré.

Aybiene
N'KOUKA-KOUDISSA

Deuxième dimanche de l'Avent-C-

«Préparez le chemin du Seigneur!»

Dimanche dernier, nous avons commencé la longue et décisive marche vers la célébration et l'intériorisation du mystère du Christ, notre Seigneur et notre Dieu. Cette longue marche s'achève avec Noël, la naissance de l'Emmanuel, Dieu-avec-nous, le Saint de Dieu qui rejoint par amour les hommes et les femmes limités, dans le temps et dans l'espace, donc pécheurs. Si, pour commencer ce voyage, Jésus nous invitait, dans l'Evangile du dimanche dernier, à la vigilance et à la veille pour rester toujours prêts, sans être ni distraits, ni perturbés par les événements de notre monde, pour accueillir Celui qui veut et qui vient naître dans notre histoire, ce deuxième dimanche du temps de l'Avent, le Seigneur nous rappelle une deuxième consigne aussi importante que la première: aplanir ou préparer son chemin.

Et nous y entrons avec Jean Baptiste, le dernier prophète de l'Ancien Testament; ce qui frappe, c'est son humilité, son effacement. Il avait tout pour réussir, pour jouer au Messie dont les foules rêvaient. Il s'est obstiné à rester dans l'ombre, dans l'oubli de soi. Il vient accomplir ce qui avait été annoncé par le prophète Isaïe. Il est la voix qui crie dans le désert: «*Préparez les chemins du Seigneur, aplanissez sa route*». Sur la route de notre vie, le temps a multiplié les trous, les bosses, les nids de poule. Il y a des courbes trop raides et des dénivellations trop accentuées. Il s'agit donc de redresser, aplanir, réparer, illuminer, repaver. Nous sommes invités aujourd'hui à regarder notre vie pour voir ce qui doit être amélioré ou refait à neuf, afin de permettre au Seigneur d'arriver jusqu'à nous. Qu'est-ce que nous pourrions changer pour être plus fraternel, plus chrétien, plus humain? Jean n'est pas allé au désert pour s'asseoir en silence. Il a vécu une conversion profonde et il invite les autres à en faire autant. Il sait que le contact avec Dieu peut transformer notre vie et nous redonner la joie et l'espérance. Le désert peut prendre des formes différentes: un lieu retiré où il devient possible d'entendre ses voix intérieures, une église et sa communauté chrétienne qui nous invitent au recueillement et au partage, un groupe de réflexion où l'on construit avec d'autres notre vision du monde, un site Internet qui ouvre des nouveaux horizons et nous met en contact avec d'autres chercheurs de sens, une œuvre d'art ou une pièce musicale qui nous amène à aller plus loin au dedans de nous-mêmes, etc.

Le désert est l'endroit qui nous permet de diminuer le volume des bruits discordants qui nous agressent de toutes parts. C'est l'environnement qui nous met en position d'écoute, de veille et d'attente. C'est saint François de Sales qui écrivait que le «*bien ne fait pas de bruit; et le bruit ne fait pas de bien*». Or une des caractéristiques les plus impressionnantes de notre époque, nous dit le théologien jésuite congolais, Augustin Ntima Nkanza, semble la persistance du «*bruit*»: bruit des politiciens qui ne savent plus convaincre leurs concitoyens par des discours raisonnables et véridiques et qui multiplient des paroles oiseuses pour se dédouaner de leur obligation de rendre compte de la gestion de la chose publique; bruits des tumultes des foules en fuite vers des terres qui, pour les accueillir, font à leur tour des bruits pour se faire entendre et réclamer des dividendes à la «*communauté internationale, le plus souvent taciturne sur les vrais enjeux des conflits qui bouleversent le monde et dont elle n'est pas si ignorante; bruits tonitruants de musiques diurnes et nocturnes des églises dites de réveil qui réduisent la capacité de concentration, de réflexion et même de prière*». La réflexion est l'exigence de penser sa condition, c'est-à-dire le refus de se laisser mener «*au gré des vagues*», de se laisser «*conduire par la vie vécue par les autres*».

En effet, la vocation de l'homme est de refuser de «*passer à côté*» des choses; car il n'est pas un touriste visitant la terre pour y jeter un coup d'œil furtif et s'en aller, fier d'emporter des images imparfaites de la réalité, papillonnant d'une réalité à une autre, sans point d'ancrage. Il lui faut apprendre à voir, à exercer les sens, bref à réfléchir sur ce qu'il entend comme bruit et d'en raisonner.

Noël, est la plus grande fête de l'année. Il faut bien la préparer. C'est la fête de la venue de Dieu parmi nous: «*Préparez les chemins du Seigneur, aplanissez sa route*». Sans cet effort, nous risquons de nous laisser prendre par le clinquant des grands magasins et de rater complètement la venue du Seigneur. Comme le dit Jean Baptiste, Dieu viendra chez-nous si nous lui préparons le chemin dans nos cœurs et dans notre vie.

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Premier dimanche de l'Avent/ Message sur le respect du droit à la vie

Avent 2018, Christ Jésus va naître et se faire soigner dans les hôpitaux du Congo: protégeons sa vie!

Les fidèles chrétiens se préparent à célébrer Noël, fête de la naissance du Christ, fête de la vie. Comme à Bethléem, Christ va naître dans les maternités du Congo dans des situations précaires que celles d'il y a 2018 ans. Dans sa crèche de naissance, Christ n'a pas eu droit au confort des hôpitaux: pas de salle d'accouchement, pas de plateau technique pour accoucher, pas de lit, pas de baignoires, pas d'eau, pas de toilettes, pas d'appareils d'échographie, pas de microscopes et d'autres outils.

Comme à la crèche, les hôpitaux congolais manquent de tout: alcool, compresse, comprimés, scanners, seringues, bédaine, coton, poches de sang,... Les patients doivent tout acheter. A la crèche, le droit à la vie du Christ a été protégé: les bergers l'ont accueilli en prenant soin de lui: «*...Et elle mit au monde son fils premier-né. Elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une mangeoire parce qu'il n'y avait pas de place pour eux dans la salle des hôtes. Il y avait dans la même région des bergers qui passaient la nuit dans les champs pour y garder leur troupeau...*» (Cf. Luc 2,7-8).

Hier à la crèche, aujourd'hui c'est dans mon hôpital que le Christ va naître. Et, j'y exerce comme sage-femme, membre de la Fraternité féminine catholique, comme médecin, membre du Groupe Evangile-prière-et-vie, comme infirmier, membre de la Légion de Marie... Que dois-je faire pour protéger la vie du Christ qui vient naître dans mon hôpital? Devrais-je exiger le paiement d'une consultation avant même de m'occuper

de cette dame qui vient pour accoucher le Christ? Devrais-je exiger de sa famille un pourboire avant de m'occuper d'elle en salle d'accouchement? Devrais-je continuer à banaliser les douleurs de l'enfantement qui lui déchirent les entrailles et lui font pousser des cris de détresse? La laisser souffrir à en mourir avant de m'occuper d'elle? Ou encore continuer à lui faire le reproche injurieux d'oser vouloir donner la vie?

Comme chrétien, comment pourrais-je faire pour montrer



Brice Mackosso

que je suis différent des autres dans l'accueil des malades pour défendre et protéger la vie? Comment mettre en pratique les paroles du Christ: «*Jésus dit alors: Laissez les petits enfants et ne les empêchez pas de venir à moi; car c'est à leurs pareils qu'appartient*

le Royaume des Cieux.» (Cf. Matthieu 19,14).

Le droit à la vie est inhérent à la personne humaine. Et, la Déclaration universelle des droits de l'Homme dispose en son article 3: «*Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne*». De même l'Eglise nous enseigne que «*la vie doit donc être sauvegardée avec un soin extrême dès la conception: l'avortement et l'infanticide sont des crimes abominables*» (Cf. Gaudium et Spes 51, § 3). Noël, c'est la fête de la vie. Que tout le personnel de santé puisse porter la plus grande considération et attention à toute personne quels que soient son état physique ou mental, sa culture, son origine sociale, ses opinions politiques, son âge!

Commission Diocésaine
Justice et Paix
de Pointe-Noire.

Rectificatifs

Il y a 20 ans disparaissaient trois serviteurs de l'Evangile à Mindouli

Dans le numéro 3842 du mardi 4 décembre 2018, à la page 14, il a été rappelé le souvenir dramatique de trois martyrs assassinés le 14 novembre 1998, à Mindouli. Il s'agit du pasteur Fidèle Loubelo de l'Eglise évangélique du Congo, major Eugène Nsingani de l'Armée du salut et René Zacharie

Kinzonzi de l'Eglise orthodoxe. Pour éclairer nos lecteurs, nous affirmons que le drame s'était produit à la paroisse des Saints martyrs de Mindouli, au lieu de Sainte Barbe qui est une ancienne mission catholique de la localité, présentement occupé par les frères de Campagne. En ce qui concerne le père Jean Guth, à l'époque, il

était curé de la paroisse Saint Pierre Claver de Mayama, tout en assumant la charge pastorale de la paroisse Saint Théophile de Kindamba. D'ailleurs, c'est sur le chemin de retour à Mayama, après avoir célébré Pâques à Kindamba, qu'il fut enlevé puis torturé à mort par des ninjas-nsilulu. Non, à l'époque, il n'était pas curé de la paroisse Sainte Barbe de Mindouli.

Merci pour cet éclairage fait par un fervent lecteur de La Semaine Africaine et toutes nos excuses pour ce désagrément.

Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

Année pastorale 2018-2019

Du 28 novembre au 2 décembre 2018: 47^e Assemblée plénière;

Du 3 au 9 décembre 2018: retraite spirituelle des évêques à Liambou;

Du 28 avril au 2 mai 2019: session pastorale;
Du 22 au 29 juillet 2019: célébration du jubilé d'Or du SCEAM (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et Madagascar) à Kampala, en Ouganda.

Droits de l'enfant

Un festival pour sensibiliser, promouvoir et faire le plaidoyer

Organisé du 22 au 24 novembre à l'Institut français du Congo conjointement par le REIPER et la Fondation d'Auteuil, avec l'appui de la délégation de l'Union européenne, sous le thème: «Donner la voix aux enfants», le festival des Droits de l'enfant a regroupé des enfants autochtones et en situation de rue. Des parents, des artistes musiciens, comédiens et autres ont été conviés à la manifestation pour sensibiliser, promouvoir et faire respecter les Droits de tous les enfants en République du Congo et plus particulièrement leur droit à la liberté d'opinion et d'expression.

Nombre d'activités riches en sons et en images ont constitué le menu de ce grand moment qui a sensibilisé le public et sur la convention des droits de l'enfant et sur les textes de loi portant protection de l'enfance.

Malgré des lois existant sur la protection de l'enfance, de nombreux cas de violations des Droits de l'enfant existent. Et partant du constat qu'un certain nombre de ces violations sont dues à la méconnaissance des lois, une table ronde a été organisée jeudi 22 novembre sur le thème: «L'absence de dialogue dans l'éducation des enfants en République du Congo» dans la salle André Gide de l'Institut français du Congo (IFC). Y sont intervenus des responsables du ministère des Affaires sociales, la juge du tribunal pour enfant de Brazzaville et des sociologues, tout comme les membres du REIPER et de la Fondation d'Auteuil. Cette table ronde a permis d'aborder les thèmes liés à la protection de l'enfance et plus particulièrement sur le droit à la liberté d'opinion et d'expression, et de réaliser une action de

plaidoyer et de sensibilisation. Après la présentation de M. Gad Sardonyx Kinouani Matsiona, sociologue, sur cette problématique en rappelant le contexte, les textes de loi portant sur la liberté d'opinion et d'expression ainsi que les faits constatés avec des chiffres à la clef. Une sensibilisation aux Droits de



Une autre séance de dessins

l'enfant ouverte au public a fait suite à cette table ronde dans l'après-midi. Différents textes de loi portant sur les Droits de l'enfant et leurs contenus y ont été présentés et un zoom a été fait sur la situation actuelle en République du Congo. Pour mieux édifier le public à cet effet, un film de Garth Davis intitulé



Des enfants s'exprimant par le dessin

«Lion», a été projeté. Le vendredi 23 novembre a été consacré aux ateliers pour enfants et le soir un concert gratuit a

été livré dans la salle Savorgnan De Brazza. Plusieurs artistes comme Key Kolos, Zao Casimir, Juste Parfait et bien d'autres ont défilé sur la scène parlant des enfants à travers leurs œuvres. Le festival a pris fin samedi 24 novembre avec un spectacle d'enfants qui, à travers slams, chansons, et saynètes, ont ré-

clamé leurs droits et dénoncé le non-respect de ceux-ci. Christophe Vincent, chargé de projet au Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (REIPER), a indiqué que le festival était un moment important et que les acteurs œuvrant pour les Droits de l'enfant se devaient de saisir cette opportunité dans la mesure où les enfants représentent non seulement l'avenir de l'humanité mais aussi une couche sociale faible. Pour Ségolène Penot, chef de projet Afrique centrale (Apprentis d'Auteuil), «aider les enfants à interioriser leurs droits et à mieux s'exprimer c'est tout l'intérêt de leur production sur scène par des slams et des séances de dessins qui ont été organisés ici à l'IFC.» Pour rappel, le REIPER organise depuis 2016 des événements le 20 novembre de tous les ans, afin de promouvoir les Droits de l'enfant.

Viclaire MALONGA

Adoption du projet de statut particulier des agents de l'Enseignement

Les fédérations et plateformes de l'Enseignement satisfaites

Les responsables des fédérations et plates-formes syndicales du secteur de l'enseignement (FENCO, FETRASSEIC, FESYLATE, CRPE, CSE) se sont réunis le 1^{er} décembre dernier à Brazzaville, pour examiner les conclusions du Conseil des ministres du lundi 26 novembre 2018, à l'issue duquel le projet de statut particulier des agents de l'éducation nationale a été adopté.

Le texte adopté vise l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents de l'Éducation nationale. Il est le fruit d'une longue lutte menée depuis 2012 par les syndicats qui ont bénéficié de l'attention du président de la République et du Gouvernement.

Les dirigeants et responsables syndicaux du secteur de l'enseignement demandent, par ailleurs, au Gouvernement de poursuivre les négociations



Gerard Césaire Sita, de la FESYLATE



Une vue des syndicalistes

sur les autres revendications non résolues jusqu'à ce jour, notamment: le recrutement à la fonction publique des finalistes, bénévoles et prestataires de l'Enseignement dans les conditions requises répondant

aux normes et droit du travail; la tenue des commissions d'avancement paritaire (CAP) et la publication des textes y relatifs.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

ETUDE DE MAITRE ARETA PASCALE STELLA URSULA MOUELLET
Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET
Notaire
Tél.: 05 520.40.97/06 969.10.49 - etudenotairemouellet@gmail.com

SOCIÉTÉ BASIS CONGO

Société à Responsabilité Limitée au capital de 65.000.000
Siège social Immeuble Tango Center, 3^e étage, face Lycée Poaty Bernard

INSERTION LEGALE

NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Aux termes des résolutions du procès-verbal des décisions extraordinaires des associés en date à Pointe-Noire du 14 novembre 2018, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 19 novembre 2018, enregistré aux domaines et timbres à Pointe-Noire le 21 novembre 2018 sous le F°216/4, N°884, les associés de ladite société ont entre autres décidé de nommer, en qualité de nouveau gérant de la société, Madame Corinne Christelle ROUX, majeure de nationalité française, née le 16 juillet 1978, titulaire du passeport N°15C135061, pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Alessandro FIORETTI.

Monsieur BELMONTE Delio

Giuseppe est nommé en qualité du cogérant.

Dépôt dudit procès-verbal a été effectué au greffe du Tribunal du Commerce de Pointe-Noire, le 29 novembre 2018, sous le N° RCCM CG/PNR 15 B 558, conformément à la législation en vigueur.

Pour insertion

Areta Pascale Stella MOUELLET,

Notaire.

Etude si se Boulevard Général DE GAULLE dans l'enceinte de la Paroisse Saint-Pierre; B.P.: 1520, République du Congo.

CNOOC CONGO SA

SOCIÉTÉ ANONYME AVEC ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL
AU CAPITAL DE 10.000.000 F. CFA
SIEGE SOCIAL: CENTRE-VILLE, CÔTE SAUVAGE, SECTION E, PARCELLE 127, POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
R.C.C.M.: CG/PNR/16 B 993

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'actionnaire unique dans le cadre de l'Assemblée Générale à caractère mixte en date à Pékin (Chine) du 31 janvier 2015, reçu au rang des minutes de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire à Brazzaville, le 24 septembre 2018, sous le répertoire n°181/2018, et enregistré le 3 octobre 2018 à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), sous le numéro 7395, folio 182/5, l'actionnaire unique a notamment décidé:

- * A titre extraordinaire:
 - de transférer le siège social de Brazzaville à Pointe-Noire, à l'adresse suivante: «Centre-Ville, Côte Sauvage, Section E, Parcelle 127, Pointe-Noire»
 - de modifier corrélativement l'article 4 des statuts, lequel sera désormais rédigé comme suit: «ARTICLE 4: SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé à Pointe-Noire, Centre-ville, Côte Sauvage, Section E, Parcelle 127, Pointe-Noire.

Il pourra être transféré en tout endroit de ladite ville sur simple décision de l'Administrateur Général, et en tout autre lieu de la République du Congo par décision de l'Assemblée Générale des actionnaires» Dépôt dudit procès-verbal et des statuts de la société mis à jour suite à la décision de transfert du siège social de Brazzaville à Pointe-Noire a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 17 mars 2017, respectivement sous les numéros 18 DA 2542 et 18 DA 2789. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro M2/18-1728.

Pour avis,
L'Administrateur général.

IN MEMORIAM

Douze (12) ans déjà que notre père, Nana Albert MOUSSETI (4 décembre 2006 – 4 décembre 2018), et sept (7) ans que notre frère, Alain Guy MOUSSETI (6 décembre 2011-6 décembre 2018), ont quitté la terre des Hommes.

A l'occasion de ce triste anniversaire, le colonel Eustache MOUSSETI du Bataillon des transmissions, le commandant Landry MOUSSETI de la Direction des opérations de l'Etat-major général et tous les enfants MOUSSETI (Maurice, Michelle, Nana Laure, Juste, Gildas, Nana Clark et Nana Prince) prient tous ceux qui les ont connus et aimés d'avoir une pensée pieuse pour eux.

Que la terre leur soit légère.





Samu na ngue!

Vous offrir une facturation plus claire

A la fin de votre forfait internet soit:

- ☑ Seulement 10F/Mb pour naviguer confortablement avec **MTN MaxiNet**
- ☑ Votre credit n'est pas utilisé pour internet jusqu'à l'achat d'un nouveau forfait avec **MTN Widge** et **MTN Prestige**

everywhere you go

mtncongo.net



Littérature

Coup de Cœur!

Comme de nombreux lecteurs, la rentrée littéraire suscite, chaque année, frénésie et vive curiosité dans mon esprit.

Cet enthousiasme est généralement douché et déçu par la qualité de l'offre, comparée au volume de la production. Hélas, la vie de trop de livres acquis ne traverse pas la saison et ces derniers ne trouvent pas de places respectables dans ma modeste bibliothèque domestique.

Cependant, cette année, j'ai eu une succulente surprise qui est venue d'un auteur congolais dont les férus de lettre connaissent presque toute la bibliothèque: Henri Lopes.

Après avoir été informé de la parution de son dernier ouvrage par une chaîne de télévision française, je l'ai commandé nonchalamment, comme par solidarité patriotique, en me navrant déjà de souffrir d'y retrouver son perpétuel et lancinant thème du métissage.

Erreur. Bien sûr, dans «*Il est déjà demain*», cette idée obsessionnelle demeure prégnante à longueur de pages, mais cette fois, pour exorciser cette hantise par une thérapie simple et efficace: parler et s'ouvrir franchement aux autres.

En effet, dans ce livre, notre vénérable auteur fait étalage de l'histoire de sa famille et de ses origines sans fard ni gants, bravant même la pudeur ban-toue. Ce qui me fait regarder, à présent, avec d'autres lunettes



Henri Lopes



La couverture du livre

et codes, certains passages de ses écrits. Cette démarche cathartique rend transparente et plus intelligible son œuvre.

Oui, je suis tombé follement amoureux du livre que cet écrivain met à notre disposition maintenant qu'il est confronté «aux assauts de l'âge». J'y reviendrai. Sincèrement, je ne pourrais prétendre égrèner ici toutes les qualités que je lui trouve. Aussi, je me bornerai à en relever quelques-unes, persuadé que chaque lecteur en dénichera d'autres, avec grand plaisir.

Le mérite essentiel de ce livre réside dans la volonté et le courage de transmettre à ceux qui l'auront parcouru, notamment aux Congolais plus jeunes, une mine d'informations sur une époque majeure de l'histoire de notre pays.

A travers sa pérégrination estudiantine et surtout politico-administrative, l'auteur fait défiler les

événements importants de notre jeune nation et les principaux protagonistes tel qu'il les a vécus et connus, en gardant toutefois l'élégance de ne point offenser ou profaner l'honneur ou la mémoire des uns et des autres.

Son témoignage offre un éclairage saisissant de la politique au Congo des vingt premières années de notre indépendance, à l'opposé par exemple du tintamarre brouillon, et souvent boueux de la Conférence Nationale Souveraine.

Dans un pays où de grands acteurs de différents pans de la vie nationale quittent la scène en rejoignant le paradis ou l'enfer avec leurs secrets, Monsieur Henri Lopes, même s'il n'a évidemment pas daigné écrire tout ce qu'il sait, nous a transmis un savoir utile. A nous d'en faire bon usage.

Amadou Hampâté BA avait opportunément dit: «*En Afrique,*

lorsqu'un vieillard meurt, c'est une bibliothèque qui brûle.» Je me permets d'ajouter, en exagérant à peine, que la plupart de nos anciens, notamment ceux qui peuvent écrire et surtout publier et qui, volontairement et égoïstement, ne le font pas, sont des pyromanes, car ils sont les incendiaires des bibliothèques qu'ils représentent.

Ce livre dégage également l'avantage d'avoir été écrit dans l'humilité, car l'auteur, dans son récit, ne s'attribue pas de qualités jupitériennes, s'amusant même de ses faiblesses et ne se vantant pas de ses qualités, pourtant immenses. Ce manque de forfanterie et cette modestie lui font même dire, j'en suis convaincu à tort, que son souvenir périra vite, tant son nom n'est accolé à aucune loi mémorable. Non, ce livre et d'autres, s'il en est besoin, se chargeront de le faire connaître aux futures générations et perpétueront son prestigieux nom.

Sa modestie ressort nettement dans sa reconnaissance des erreurs qu'il a commises dans la gestion des affaires publiques et plus largement celles qui ont émaillé l'action des décideurs de sa génération, propulsés prématurément à d'énormes responsabilités et mal préparés à remplir les devoirs des charges visiblement trop importantes. Et que dire de l'idéologie marxiste importée par ces jeunes cadres? Cette responsabilité collective que beaucoup rechignent à endosser, se défilant toujours, avait été portée courageusement et fort à propos, en 1992, par Denis SASSOU NGUESSO dans son historique «*J'assume*».

Je ne peux me permettre de ne point relever que le lecteur rencontre dans ce bouquin une écriture exquise et délicate. J'incline à penser, après avoir été marqué, à titre illustratif, par «*Tribaliques*» dans mon adolescence à l'Ecole Militaire Préparatoire Général LECLERC, ébloui par «*Le lys et le flamboyant*» et émerveillé par «*Une enfant de Poto-Poto*» (j'en suis un), que tel le vin, le charme de l'écriture d'Henri Lopes se bonifie avec le temps et l'âge.

Enfin, la fin de ce livre relate des faits comme sa retraite diplomatique, le départ vers l'Eternel de Nirva, sa tendre et fidèle épouse et heureusement son retour au bonheur grâce à Christine, son nouvel amour et, bien sûr, à l'écriture quotidienne. Ces pages m'ont véritablement attendri.

En effet, l'auteur qui a dépassé «*L'après-midi*» de sa vie, demeure intellectuellement actif et entouré d'une femme, des enfants et petits-enfants qui l'aiment. En fin de compte, il écrit là quasiment un traité sur la manière de vieillir paisiblement, tel CICERON dans «*Savoir vieillir*». Loin de moi, le désir de lui souhaiter la fin de vie du philosophe et orateur Romains, mais uniquement mon vœu ardent de le voir couler des jours heureux et savourer «*la richesse des gisements du pays de la solitude*». Il nous rappelle si justement que le bonheur est dans la sérénité et l'élévation de l'âme qui tempèrent ou annihilent les difficultés physiques, inhérentes au grand âge.

Cet art de vieillir permet «*de se moquer des outrages de temps*». Succombant à la tentation brûlante de reprendre la jolie formule allégorique éprise par l'écrivain, j'affirme «*qu'en vivant nos têtes, il a atteint nos cœurs*». Toutes mes admirations, Maître.

Colonel Rémy AYAYOS-IKOUNGA

3^e édition du festival international de la bande dessinée du Congo «Billili BD»

Une fête plus riche que l'édition passée

La 3^e édition du festival international de la bande dessinée du Congo «Billili BD», qui se tient sous le thème «*Le métissage graphique*», a ouvert ses portes mardi 4 décembre dernier, par une conférence de presse à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville. C'était sous la direction de Marie Audigier, directrice déléguée de l'IFC et de Elyon's, fondatrice dudit festival, assistée de Michel Jacket, C. Coquery-Vidrovitch et de Tristan Thil. A cette occasion, Marie Audigier a précisé: «*Cette édition sera plus que la dernière*», en raison du nombre d'artistes participants.



Pendant la conférence de presse

Deux moments ont marqué cet échange avec la presse. Premièrement: la présentation du festival ainsi que des artistes qui y participeront. Deuxièmement: la séance questions-réponses entre les participants et les conférenciers. L'occasion a permis à ces derniers de révéler que vingt artistes locaux et étrangers, issus de cinq pays africains et européens, prennent part à cette 3^e rencontre de la bande dessinée.

Répondant aux questions des journalistes, Elion's a souligné que cette rencontre permettra de comprendre la manière dont «*nous produisons tout ce que nous consommons*», tout en ajoutant que le festival offre une occasion aux artistes congolais de bénéficier davantage de connaissances. Tous les ateliers sont également gratuits à tous.

Les conférenciers ont affirmé que les différents concours, dont celui de la bande dessinée qui a ouvert cette vague, ont débuté le mercredi 5 décembre.

Cet événement se déroule en cinq jours (du 4 au 8 décembre 2018), au Memorial Pierre Savorgnan De Brazza et à l'IFC.

Larsain Polmer NKENDA ZASSET

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

EN VUE DE RECRUTEMENT D'UNE AGENCE DE PAIEMENT DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES POUR L'EMPLOYABILITE (PDCE)

N° de référence: CG-SC - QC - 005 /PDCE/2018/IDA 5302

Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) afin de couvrir le coût du Projet de Développement des Compétences pour l'Employabilité (PDCE) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer le recrutement d'une Agence de paiement dans le compte de la mise en œuvre dudit projet.

Les services de consultant («Services») consistent à mettre en place un système de paiement rapide, régulier et sécurisé des bénéficiaires éligibles aux frais de transport et de restauration du projet PDCE durant la formation et l'apprentissage. Ce système doit minimiser les coûts administratifs et les coûts d'opportunité pour les bénéficiaires (en termes de proximité, frais, etc.) tout en assurant la rapidité, la régularité et la sécurité des paiements et développer des produits bancaires adaptés aux bénéficiaires des paiements pouvant leur permettre de disposer d'une petite épargne aux fins d'être autonomes.

L'Unité de Gestion du Projet «PDCE» invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la

manifestation d'intérêt des curriculums vitae. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

Un Consultant sera sélectionné selon la méthode «Qualification des consultants (QC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 21 décembre 2018 à 10 h 00 (heures locales)

Secrétariat PDCE
A l'attention du Coordonnateur
Unité de Gestion du Projet (UGP/PDCE)
Adresse: 177, rue Soweto
Quartier Ex télévision - Bacongso
Tél: (00242) 06 667 22 29/ 05 551 25 52/
06 951 36 62/06 650 40 22
Email: congo.pdce@yahoo.fr

Le Coordonnateur
OKOMBI Auxence Léonard

Ouvrage à paraître ce samedi 8 décembre 2018, en la fête de l'Immaculée Conception



Points de vente: La Semaine Africaine et Librairie des Dépêches de Brazzaville

Contacts:

06 579 39 75 / 04 473 44 44

Prix: 5.000 F. CFA

ANNONCE

Fondation Cardinal Emile Biayenda (FOCEB)

Nouvel arrivage de lunettes au Centre des Polios de Mougali (10 maisons), à Brazzaville

Réception: lundi, mercredi et vendredi

Heures: 9h30 à 13h30

Nos prix sont à la portée de toutes les bourses Profitez-en!

Coupes africaines inter-clubs

Le coup de tonnerre d'Owando

Les deux clubs congolais engagés dans les préliminaires des coupes africaines des clubs ont connu des fortunes diverses. L'AS Otohô a réussi son examen de passage en éliminant un demi-finaliste de l'édition précédente. Par contre, pour les Diables-Noirs, le massacre continue: un tour puis s'en va, dirait-on, comme à leur habitude. Le coup de tonnerre, le public du Stade Marien Ngouabi d'Owando l'a vécu ce mercredi 5 décembre. On l'a entendu aussi au-delà des frontières nationales, après un suspense dangereux, à l'occasion du match retour entre leur représentant en Ligue des champions, l'AS Otohô, et les Angolais du Primeiro de Agosto. Un public à la fois incertain jusqu'à la 45e minute de jeu, les deux formations étant à égalité (0-0), et à moitié rassuré quand, dans le temps additionnel de cette première période, un penalty ayant sanctionné une faute évidente sur l'avant-centre Kivutuka, permettait à l'AS Otohô de le transformer en but par Alou Bagayoko (45e +1).

Il s'agit d'un coup de semonce que les Angolais ne prirent pas, semble-t-il, au sérieux. D'autant plus qu'en deuxième période, au fur et à mesure que les minutes s'égrenaient, ils avaient toujours leur qualification jusqu'à la 90e minute, théoriquement la fin de la partie. Il ne restait plus que cinq minutes du temps additionnel pour que les Angolais pavoisent. A la troisième de ces cinq mi-



Les auteurs de la qualification épique aux dépens du Primeiro de Agosto (Ph. Kwamy)

nutes montrées par le quatrième arbitre, le ballon retrouvait ses dompteurs. Ce que voyant, Guy Mbenza l'expédiait sans courtoisie dans la cage de Primeiro de Agosto: 2-0 (90e +3).

Il est facile de deviner l'effet psychologique produit par ce deuxième but pour le moins inattendu, car il permet à l'AS Otohô de valider sa qualification en seizièmes de finale en vertu de la règle du but à l'extérieur, qui compte double en cas d'égalité de points et de buts (A l'aller, Primeiro de Agosto l'avait emporté par 4-2). Non! C'est un but tiré par les cheveux et auquel, sidérés et interdits, les Angolais ne croyaient pas. Ils n'avaient jamais entendu un tel coup de tonnerre.



L'ailier gauche Mattheus Botamba dans ses oeuvres (Ph. Kwamy)

En Coupe de la Confédération par contre, tenus en échec (1-1) par NAHD d'Algérie, mardi 4 décembre au Stade Massamba-Débat, les Diables-Noirs ont

amélioré leur triste série noire internationale. L'objectivité veut qu'on s'y arrête un peu. Les Diables-Noirs ont atteint une cote d'alerte qui fait que les ob-

Karaté à Pointe-Noire

Naissance de l'Open "OKC Papa Noël"

Ce week-end et celui des 15 et 16 décembre prochains, l'amphithéâtre de l'Institut technique Thomas Sankara de Pointe-Noire abritera la première édition du tournoi de karaté style shotokan dénommé "Open OKC Papa Noël".



Me Alisther Mongo Amboulou

Ce tournoi est l'oeuvre de la ligue départementale de karaté et arts martiaux affinitaires coordonnée par Me Michel Malalou, grâce à l'appui financier et matériel du Club de karaté style shotokan OKC (Olympic karaté club) de Me Alisther Mongo Amboulou. Ce dernier a annoncé l'événement au cours d'un point de presse animé à son dojo, sis dans l'enceinte du CEG 30 Mars. Il a indiqué que «cette compétition se déroulera exclusivement en kumité individuel et kata individuel

hommes et dames. Elle va regrouper toutes les catégories reconnues par le comité olympique à savoir: Les poussins de (6 à 7 ans), les pupilles de (8 à 9 ans), les benjamins de (10 à 11 ans), les minimes de (12 à 13 ans), les juniors de (16 à 17 ans) et les seniors de (18 et plus) ». Pour y prendre part a-t-il poursuivi «il faut appartenir à un club dûment reconnu par la ligue départementale de karaté shotokan, et avoir une licence de compétition pour les juniors et seniors».

Deux clubs de Brazzaville sont invités à prendre part à cette compétition.

Equateur Denis NGUIMBI

servateurs s'interrogent sur leur cas. Entre 2004 et 2018, ils ont quitté la scène africaine dès les préliminaires dix fois en douze participations. D'aussi piètres performances exigent sans doute une explication. On est loin de la fournir dans ces colonnes. Pourtant NAHD était à leur portée. Seulement, leur manque de motivation ne militait pas en leur faveur. L'ouverture du score

par Kader Bidimbou (75e) s'est révélée insuffisante, voire nulle. Car, entré quelques minutes plus tôt, Medhi Ouetrani (90+3) remettait les pendules à l'heure dans le temps additionnel de la deuxième mi-temps. Signant du coup l'élimination des "Jaune et noir". Nous y reviendrons.

Jean ZENGABIO

ETUDE MAITRE ANGELIQUE ESTHER DINAMONA KIDILOU
NOTAIRE

B.P.: 4171; Tél.: (242) 05 563-72-26; 06 672-54-17

E-mail: etude.me.dinamona@gmail.com

Etude sise 148 bis, rue PANDZOU, Immeuble foyer SOTELCO,
1er étage Marché Plateau Centre-ville

INSERTION LEGALE

CONSTITUTION SARL

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du quatorze novembre deux mille treize, enregistré dans la même ville, la même année, sous le Folio 202/29 n°9994, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la Société dénommée:

VOTRE CENTRE DE FORMATION AGREE EN SIGLE «VCF AGREE» SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE FRANCS CFA UN MILLION SIEGE SOCIAL: 404, AVENUE JACQUES OPANGAULT POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO.

Ladite Société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- Audit conseil;
- Formation en sécurité et incendie;

- Formation électriciens et plombiers. Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à objets similaires ou connexes.

Ladite Société est administrée par Monsieur Tevi Ezobigbe LAWSON HELLU, en qualité de Gérant, et Monsieur Eric René ERNY, en qualité de Cogérant.

Elle est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier en date à Pointe-Noire du cinq décembre deux mille treize, sous le n° RCCM CG/PNR/13 B 1312.

Pour avis,
Le Notaire,
Maitre Angélique DINAMONA.

Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA

Notaire

55, rue Lénine, 2e étage de l'immeuble situé en face de l'Hôtel le PATERNEL II (Croisement entre la rue Lénine et l'avenue de la Paix), Moungali, Brazzaville, République du Congo

Tél.: 05.717.83.45/06.624.43.07/01.624.43.07

E-mail: aymarbadika@yahoo.fr/aymarbadika@gmail.com

ANNONCE LEGALE

LOGISTIC CONGO SA

En sigle «LC SA»

Société anonyme avec conseil d'administration
Au capital de dix millions (10.000.000) de Francs CFA
Siège social: Zone de Fret, Aéroport International Agostinho Neto, Pointe-Noire, République du Congo
RCCM: CG/PNR/13 B 750

OUVERTURE D'UN ETABLISSEMENT SECONDAIRE A BRAZZAVILLE

Aux termes du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 4 septembre 2018, déposé le 05 octobre 2018 aux rangs des minutes de Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA, Notaire en la résidence de Brazzaville, dûment enregistré à la recette de l'enregistrement des domaines et timbres de Pointe-Noire, Tié-Tié, le 08 octobre 2018, sous Folio 186/2 Numéro 756, le conseil d'administration de la société LOGISTIC CONGO SA, en sigle «LC SA», société anonyme avec conseil d'administration au capital de dix millions (10.000.000) de Francs CFA ayant son siège social à Pointe-Noire, Zone de Fret, Aéroport International Agostinho Neto, République du Congo, immatriculée au Registre du commerce et du crédit immobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/13 B 750, a décidé:

De l'ouverture de l'établissement se-

condaire de la société LOGISTIC CONGO SA, en sigle «LC SA», dont les bureaux sont situés en Zone de Fret de l'Aéroport International de Maya-Maya à Brazzaville, République du Congo;

De la nomination de Madame Yvonne Louise BLACHERE, en qualité de Directrice de l'Etablissement secondaire, pour une durée indéterminée.

Dépôt légal a été entrepris le 10 octobre 2018 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 18DA573.

Immatriculation: l'établissement secondaire de la société LOGISTIC CONGO SA, en sigle «LC SA», a été immatriculé le 10 octobre 2018 au Registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville, sous le n° CG/BZV/18 B 7536.

Pour insertion légale,
Maître Audrey Aymar
MVOUMBI BADIKA

DoubleTree by Hilton Pointe-Noire ouvre ses portes au Congo-Brazzaville

Rejoignant six autres hôtels Hilton en Afrique

Pointe-Noire, la deuxième plus grande ville de la République du Congo, accueille l'une des 15 marques leaders du marché mondial dans le domaine de l'hôtellerie Hilton, DoubleTree by Hilton, avec l'ouverture de sa toute nouvelle propriété en Afrique Centrale.

Avec une capacité de 120 chambres, l'élégant hôtel DoubleTree by Hilton Pointe-Noire offrira des installations d'hébergement contemporaines à services complets au plus haut niveau à cette grande et dynamique communauté de chefs d'entreprises et de grands voyageurs se rendant à Pointe-Noire.

L'hôtel récemment ouvert comprend 13 chambres de luxe et 7 suites, dont un salon séparé et une suite de relaxation. Toutes les

trées, l'espace de réunion bénéficie de la lumière naturelle et d'une vue sur l'océan. Vous pourrez également profiter de la vue depuis la grande terrasse extérieure pendant les pauses café.

Les clients et les habitants peuvent dîner au restaurant "La Cambuse" ouvert toute la journée. Vous pourrez choisir parmi une variété de cuisines et de spécialités, combinant une gamme de spécialités françaises, italiennes et internationales avec une

leureux au DoubleTree by Hilton, qui commence par notre signature DoubleTree Cookie à leur arrivée», a déclaré Roland Garoute, Directeur Général. «L'hôtel apporte quelque chose de nouveau à la ville, tant pour les voyageurs que pour les habitants de la ville, en ouvrant le premier hôtel de marque mondiale. Les clients peuvent vivre une foule d'expériences à proximité de l'hôtel ou profiter de l'ambiance française de la ville grâce à la cuisine appétissante de



chambres sont équipées d'une télévision haute définition murale, d'un plateau/bouilloire, d'un bureau avec une chaise ergonomique et de points de connexion USB.

Profitez des installations de loisirs du DoubleTree by Hilton Pointe-Noire, qui comprend une piscine et un club de remise en forme ouvert 24h/24.

Pour les voyages d'affaires, DoubleTree by Hilton Pointe-Noire offre plus de 200 mètres carrés d'espace modulable, la plus grande salle pouvant accueillir jusqu'à 110 personnes. Avec ses baies vi-

toucher local savoureuse. Vous pourrez également dîner en plein air sur la terrasse ouverte donnant sur le jardin de l'hôtel. Pour ceux qui souhaitent se détendre après un repas ou prendre un verre ou deux, le bar Buzz est également disponible. Une variété de cocktails quotidiens avec des spiritueux populaires, des vins et des bières sont disponibles ou l'un des spéciaux créatifs du café chaud et froid du barista.

«Au moment où les clients arrivent à notre hôtel à Pointe-Noire, nous sommes ravis de leur souhaiter un accueil cha-

l'hôtel, il y en a pour tous les goûts.»

DoubleTree by Hilton Pointe-Noire est la première marque hôtelière de Pointe-Noire reconnue dans le monde entier et se joint aux six propriétés DoubleTree by Hilton existantes ouvertes à travers l'Afrique.

Avec cette ouverture, Double Tree by Hilton crée des emplois direct et indirect au profit des communautés locales et participe ainsi à l'économie de la République du Congo.

Idéalement situé au 127, avenue Denis Loemba, sur le boulevard Général De

Gaule, le DoubleTree by Hilton Pointe-Noire permet de rejoindre facilement de nombreux magasins, restaurants et bars. L'hôtel bénéficie d'un emplacement privilégié, à quelques pas de la cathédrale Notre-Dame et du port de Pointe-Noire et à quatre kilomètres de l'aéroport international de Pointe-Noire. L'hôtel se trouve à deux kilomètres de la gare, où les voyageurs peuvent

faire un court trajet en train pour se rendre dans l'un des nombreux sites historiques, notamment le parc national d'Odzala et le parc national de Kouakouati-Douli.

Les clients peuvent également passer la journée sur la célèbre côte de la ville, la Côte-Mondaine, l'endroit idéal pour surfer, marcher ou courir le long du rivage avec vos amis et votre famille.

Ces dernières années, la ville est également devenue une destination commerciale clé avec des vols directs en provenance de la France et à destination de l'aéroport international de Pointe-Noire, trois à quatre fois par semaine.

Réservez directement sur Hilton Honors mobile app ou via d'autres canaux officiels Hilton pour obtenir des avantages et une garantie de parité des prix.



airtel
internet

NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE

Composez *121*4#



LE RESEAU DES **SMARTPHONES**


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056